

Meilleur journal de l'année

Prix RACHEL GUÉRETTE

Association de la presse francophone

50¢

Edmonton, le vendredi 22 juin 1990
Vol. 24 n° 25- 20 pages

Plus d'appuis pour la gestion...

à lire en page 3

La FPFA lance son vidéo...

à lire en page 6

Programmes d'assurance-récolte...

à lire en page 14

SOMMAIRE

• Ottawa

La santé mentale préoccupe les femmes francophones

A.P.F. - Le dossier de la santé mentale chez les femmes francophones de l'extérieur du Québec continuera à être au coeur des préoccupations de la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises au cours de la présente année.

Quelque 80 déléguées de toutes les régions du pays se sont penchées pour une deuxième année consécutive sur cet important dossier lors de l'assemblée générale annuelle de la F.N.F.C.F. qui avait lieu à Ottawa du 8 au 10 juin.

Après «Santé en tête», thème de l'assemblée de 1989, les femmes francophones ont cette fois-ci abordé le dossier de la santé mentale sous l'angle de la «Solidarité en tête».

Ce n'est pas un luxe de parler de la santé mentale chez les femmes francophones hors Québec. C'est d'ailleurs à la suggestion des femmes que la fédération a choisi de traiter pendant trois années consécutives de ce sujet vaste et complexe.

C'est que la santé mentale des femmes en milieu minoritaire est rudement mise à l'épreuve puisqu'elles sont constamment mobilisées, soit pour obtenir une école ou une garderie, ou tout simplement pour faire progresser la cause des femmes dans leur milieu. Puisque les ressources humaines sont limitées, ces femmes sont habituellement de toutes les causes, de tous les combats. Et lorsque la communauté s'accrochent aux valeurs traditionnelles et est elle-même divisée, ces femmes qui sont sur la ligne de feu passent alors pour des radicales et des féministes enragées. Elles sont alors les premières à être pointées du doigt lorsque la tension monte. Le stress aidant, elles finissent par être complètement vidées. La dépression nerveuse guettent plusieurs d'entre elles.

Le dossier de la santé mentale devrait atteindre son point culminant lors d'un grand colloque nationale sur cette question. D'ici là, les déléguées ont demandé à la F.N.F.C.F. de se pencher sur le dossier de la prévention en santé mentale.

UN APPUI À GRAVELBOURG

D'autres part, la F.N.F.C.F. a résolu d'appuyer les parents francophones de Gravelbourg en Saskatchewan, qui veulent mettre sur pied une école privée élémentaire dès septembre 1990.

Ce dossier crée des divisions dans la communauté depuis que des parents francophones et anglophones, satisfaits de l'école d'immersion, ont refusé d'appuyer la création d'une école francophone publique élémentaire. Le gouvernement provincial refuse aussi d'aller de l'avant.

En désespoir de cause les partisans de l'école francophone, regroupés autour du collège Mathieu de Gravelbourg (qui est le seul collège secondaire francophone privé de toutes les provinces de l'Ouest), ont décidé de forcer la main du gouvernement du premier ministre Grant Devine en annonçant leur intention de mettre sur pied une école privée. Or, le gouvernement de la Saskatchewan ne finance pas les écoles privées. Les Fransaskois ont donc approché les gouvernements fédéral et du Québec pour obtenir une aide financière.

Selon Irène Chabot de la Saskatchewan, les parents francophones ne sont nullement intéressés à financer de leurs poches une école privée à Gravelbourg. «On a des droits et on veut les faire respecter... Ils ont signé Meech et refusent de nous donner des écoles fransaskoi-

(suite en page 2)

Du homard, du homard...



Paul Picard a attaqué son homard de façon assez agressive au grand plaisir des personnes qui étaient à sa table. Paul est non seulement un amateur de golf mais aussi de fruits de mer.
(Photo Pierre Brault)

par PIERRE BRAULT

Encore une fois, l'Association acadienne de l'Alberta a fait salle comble lors de son souper au homard au Bonnie Doon Community Hall le 9 juin dernier. Malgré quelques problèmes de voisins qui ont des oreilles très sensibles à la musique, tous se sont amusés jusqu'à une heure du matin au son du Juke Box d'André Roy.

Cette année pas de discours. L'artiste Jean Gauthier a présenté une de ses oeuvres à l'association. La présence de l'animateur Jacques Boulanger et son équipe de production a été soulignée et à en croire les commentaires du célèbre animateur de Multipistes, les deux homards étaient délicieux. Il se souviendra longtemps de sa première visite à Edmonton dans le cadre du Gala interprovincial de la chanson et de la réception que les francophones d'Edmonton lui ont réservé.

• Edmonton

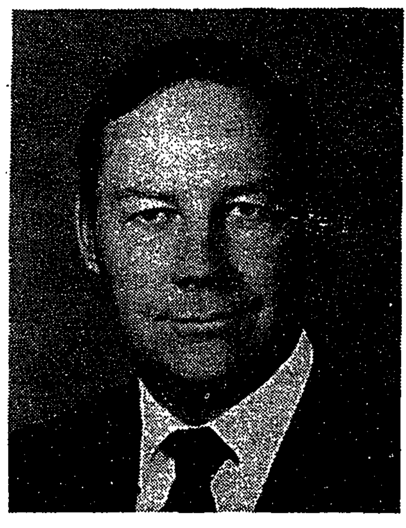
Inauguration d'une résidence à usage spécial

Le vendredi 25 mai a eu lieu, dans le quartier Mill Woods, l'inauguration d'une résidence de quatre chambres à usage spécial; elle est destinée au logement de personnes à handicaps multiples.

L'ouverture officielle a été faite par l'honorable Alan Redway, ministre d'État à l'Habitation, et par l'honorable Ray Speaker, ministre des Affaires municipales de l'Alberta.

Ce projet est patronné par une société à but non lucratif, la Millwoods Society for Community Living Alternatives, qui se

(suite en page 18)



Ray Speaker

• Legal...

Enfin une école francophone à Legal?

par MARTYNE COUTURE

Le Franco a appris en dernière heure que le conseil municipal de la ville de Legal a accepté lundi dernier de léguer le centre récréatif à la commission scolaire afin d'en faire une école francophone.

En effet, réuni en assemblée régulière lundi soir, le conseil municipal n'a eu qu'à délibérer une quinzaine de minutes pour décider de l'avenir du centre récréatif de la ville. Ils ont accepté de le léguer à la commission scolaire, afin d'y implanter une école francophone.

Mais la dernière réunion avant l'été du conseil scolaire de Legal aura lieu la semaine prochaine, et c'est là que les commissaires devront prendre une décision. On craint que le prétexte utilisé soit la question du manque de temps. Une semaine, cela pourrait être trop court pour les commissaires en ce qui a trait à accepter ou non d'implanter une école francophone à l'intérieur du centre récréatif.

Au national...

• Vancouver

Meech conjugué à tous les temps

par FRANÇOIS LIMOGE (collaboration spéciale)

A.P.F. - L'entente du lac Meech et les conséquences d'un échec continuent de hanter les pensées des francophones hors Québec.

Le dossier constitutionnel a suscité une discussion de près de deux heures entre les quelque 80 délégués qui ont participé à Vancouver à la 15e assemblée générale annuelle de la Fédération des francophones hors Québec. Deux heures où les délégués ont conjugué Meech à tous les temps. Au passé avec l'entente constitutionnelle fraîchement scellée, au présent bien sûr avec la question de la ratification des provinces de Terre-Neuve et du Manitoba et enfin, au futur en ce qui concerne l'après 23 juin. Une dernière conjugaison effectuée au mode conditionnel puisque dans ce domaine, l'incertitude demeure.

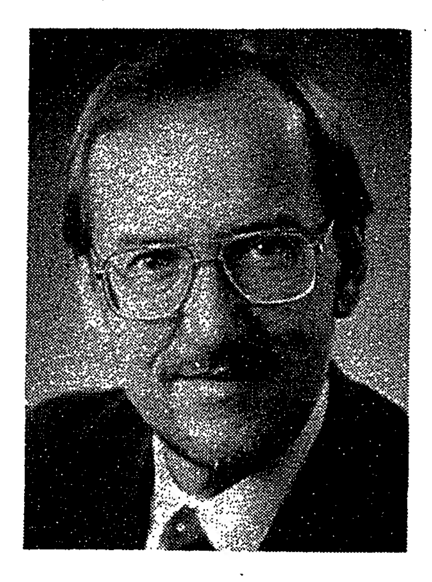
La FFHQ a décidé d'envoyer une lettre au premier ministre Clyde Wells de Terre-Neuve et aux députés terre-neuviens «les enjoignant de ratifier l'accord du lac Meech», et a encouragé ses membres à faire de même. Elle demande également au premier ministre Gary Filmon du Manitoba, au chef libéral Sharon Carstairs et au chef du N.P.D. Gary Doer de trouver des solutions pour ratifier Meech avant la date limite du 23 juin.

CLAUSE CANADA

La FFHQ a décidé de former un groupe de travail pour étudier «la clause Canada». Issue de la nouvelle entente constitutionnelle du 9 juin, cette clause «se veut une définition plus large de ce qui forme le Canada, une définition qui va plus loin que la dualité linguistique et la société distincte», a rappelé le directeur général de la FFHQ, Aurèle Thériault. Le débat dure depuis vingt ans et jamais les premiers ministres n'ont réussi à rédiger un énoncé de ce qui forme le Canada. Si l'entente du lac Meech est ratifiée le 23 juin, Ottawa tiendra des audiences publiques à la grandeur du pays dès le 16 juillet, et un rapport sera présenté aux premiers ministres avant la fin de l'année.

Le groupe de travail sur la clause Canada que va former la FFHQ ne consultera pas seulement les francophones au pays, mais également les autochtones et les groupes multiculturels. «L'étude de la clause ne signifie pas son soutien a précisé le président de la FFHQ, Guy Matte. Il est nécessaire qu'en tant que minorité officielle, nous participions au débat sur le fond et la place de cette clause».

Pour ce qui est de la deuxième ronde des négociations constitutionnelles, la FFHQ va demander à être consultée lorsque les premiers aborderont la question des droits des minorités. «Le premier ministre du Canada a déclaré que les autochtones pourraient être invités sur les questions qui les intéressent. Il n'a pas parlé de nous. Il a dû nous oublier» a déclaré M. Matte.



Guy Matte

Par ailleurs, la FFHQ a décidé d'élaborer «une position de base concernant le contenu de ces prochaines rondes de négociations», qui sera déposée devant le prochain Conseil national des présidentes et des présidents (CNPP).

Enfin, même si cette hypothèse est loin de réjouir les délégués, il a bien fallu aborder l'éventualité d'un échec de l'entente du lac Meech, et l'attitude à prendre de la part de la FFHQ. «Notre projet de société devra s'ajuster en conséquence. Nous devrons discuter avec le gouvernement du Québec pour qu'il ne fasse pas de geste malheureux allant à l'encontre de nos intérêts», expliquait Guy Matte, qui refusait pour autant de crier au feu. «Nous ne serons pas en face d'un Canada qui va s'autodétruire du jour au lendemain. La Charte des droits et libertés, ainsi que la Constitution, seront toujours là et nous pourrons continuer à faire valoir nos droits».

Il rejoignait ainsi la pensée du Commissaire aux langues officielles, D'Iberville Fortier, qui avait déclaré quelques heures auparavant aux délégués: «quoiqu'il arrive à l'avenir, nous jugeons nos droits historiques, constitutionnels et législatifs intangibles et inaliénables».

• Ottawa

La pauvreté frappe davantage les femmes que les hommes

A.P.F. - La pauvreté chez les salariés a augmenté cinq fois plus chez les femmes que chez les hommes entre 1971 et 1986. En fait, la pauvreté au Canada a résolument pris un virage au féminin.

En 1986, les femmes constituaient 60% des 2.8 millions d'économiquement faibles au Canada, même si la moitié d'entre elles occupaient un emploi à plein temps ou à temps partiel. Travailler n'est donc plus synonyme de mieux vivre.

Une récente étude du Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme (C.C.C.S.F.) lève le voile sur ce que le Conseil appelle «la féminisation de la pauvreté». Intitulée «Vivre ou survivre? Les femmes, le travail et la pauvreté» cette étude de près de 300 pages montre que les femmes canadiennes à faible revenu ont toute une pente à renconter avant d'espérer vivre une vie décente.

Si parmi les faibles salariés les femmes sont plus désavantagées que les hommes c'est, nous dit l'étude, à cause de leur double rôle de mère et de responsable du foyer qui réduit leur possibilité de travailler à plein temps. En outre, les femmes font face à la ségrégation professionnelle, à la discrimination et à l'absence d'équité salariale. C'est encore plus difficile pour les femmes handicapées, autochtones, et celles appartenant à des minorités visibles, qui souvent subissent la discrimination à cause de leur état physique ou de leur race. À cela s'ajoute la prolifération d'emplois saisonniers et à temps partiel qui n'assurent pas un revenu suffisamment élevé pour sortir de la pauvreté.

C'est chez les mères soutiens de famille que la pauvreté sévit le plus durement, nous dit cette étude. En plus de la responsabilité familiale, ces mères doivent assumer la totalité des frais pour les services dont elles ont besoin, comme les garderies. Cela limite d'autant leurs choix professionnels et leur aptitude à tirer d'un travail un revenu substantiel. Les revenus annuels des mères chefs de famille monoparentale atteignaient en 1986 en moyenne autour de 25 000 $. Plus de 44% de ces mères vivaient dans la pauvreté.

Pour avoir une chance de s'en sortir, les femmes ont besoin de soutien pour le rôle qu'elles assument à l'égard des enfants et du foyer. Les auteurs de l'étude propose donc une augmentation et l'indexation du salaire minimum. On propose aussi l'équité salariale (à travail égal, salaire égal) et l'équité en matière d'emploi, davantage de programmes de formation professionnelle et la syndicalisation de la main-d'oeuvre faiblement rémunérée.

À ce chapitre, le Conseil estime que la syndicalisation joue un rôle important dans la réforme du marché du travail. En plus de favoriser une hausse des salaires de l'ordre de 15 à 25%, elle contribue à améliorer les conditions de travail. «Les syndicats peuvent négocier des avantages sociaux pour leurs membres, ils facilitent la communication entre employés en employeur, et fournissent des mécanismes de recours comme la procédure de grief».

On propose aussi d'améliorer la sécurité du revenu, entre autre en augmenter les suppléments de revenu aux mères seules, en améliorant les avantages pour les enfants à charge et en rendant obligatoire le versement des allocations d'entretien et des pensions alimentaires.

• Ottawa

La réforme du Sénat préoccupe la F.F.H.Q.

A.P.F. - La réforme du Sénat sera la grande priorité constitutionnelle au pays et cela, jusqu'à ce qu'une réforme générale ait pu être réalisée. Ainsi en ont décidé les premiers ministres lors de la Conférence constitutionnelle de la dernière chance qui a duré sept jours à huis clos. Ils se donnent même jusqu'au 1er juillet 1995 pour y parvenir.

Même si tous les premiers ministres au pays ont accepté que la réforme du Sénat devienne la grande priorité constitutionnelle après la ratification de l'accord du lac Meech le 23 juin, cela ne veut pas dire pour autant que les francophones hors Québec n'auront pas leur mot à dire de ces discussions. Bien au contraire.

Cette réforme préoccupe la Fédération des francophones hors Québec, qui voit là une occasion supplémentaire de favoriser la protection et la promotion de la minorité. Un futur Sénat élu devait aussi être equitable pour les minorités de langue officielle estime M. Matte.

La F.F.H.Q. a étudié à Vancouver lors de son assemblée générale annuelle des 15 et 16 juin un rapport sur la réforme du Sénat préparé par l'avocat Yvon Fontaine de l'École de Droit de l'université de Moncton. C'est autour de ce rapport que s'articulera toute la stratéfie de la F.F.H.Q. dans ce dossier lorsqu'elle comparaîtra devant la commission qui tiendra des audiences publiques sur la réforme du Sénat.

Santé...

(suite de la page 1)

ses». Il n'est pas impossible, dit-elle, que les parents traînent le gouvernement Devine jusqu'en Cour suprême s'il le faut pour obtenir justice.

La F.F.H.Q. a été saisie de cette résolution lors de son assemblée générale annuelle.

Dans un autre ordre d'idées, la F.N.F.C.F. fera une campagne nationale pour lutter contre les coupures budgétaires annoncées dans le dernier budget Wilson. Devant le tollé de protestations des mouvements de femmes au pays, le secrétaire d'État Gerry Weiner a annoncé il y a plus d'un mois que le budget au programme Promotion de la femme restait intacte pour la présente année financière.

Enfin, la fédération entreprendra une grande tournée d'information et de sensibilisation au Québec dès l'automne prochain.

CLAIRE LANTEIGNE RÉÉLUE

Les déléguées ont réélu pour un deuxième mandat Mme Claire Lanteigne du Nouveau-Brunswick au poste de présidente de la F.N.F.C.F.

• Edmonton

Plus de plaintes sur les droits de la personne

par JACQUES BEAUPRÉ

Le nombre de plaintes portées auprès de la Commission des droits de la personne continue d'augmenter régulièrement mais le gouvernement n'a pas encore répondu à une demande pour qu'il fasse preuve de plus de leadership en ce domaine.

L'augmentation du nombre de plaintes, croit la Commission, indique que les Albertains sont de plus en plus conscients de leurs droits. En avril 1990 la Commission a reçu 34 plaintes, onze de plus qu'en avril 1989. Au cours de l'année 1989-90, c'est 435 plaintes qui ont été déposées, une augmentation de près de 50% par rapport à l'année précédente.

Les plaintes sur la discrimination fondée sur le sexe ou la race sont toujours les plus nombreuses. Les handicapés physiques font aussi régulièrement appel aux services de la Com-

(suite en page 3)

À la 3...

• Montréal

Plus d'appuis pour la gestion et les écoles non-confessionnelles

par JACQUES BEAUPRÉ (collaboration spéciale)

Un sondage réalisé par l'Association Georges et Julia Bugnet montre que les opinions des francophones d'Edmonton sur les questions scolaires ont changées entre janvier 1988 et janvier 1990.

Ils réclament de plus en plus la création d'une commission scolaire française régionale et, un tiers seulement favorisent l'école catholique. L'étude révèle par ailleurs que l'assimilation continue de faire ses ravages.

Les résultats du sondage sont très significatifs croit l'auteure de l'étude, Angéline Martel puisque les personnes interrogées sont les mêmes que celles qui avaient répondues au dernier sondage en janvier 1988.

Entre les deux sondages, plusieurs évènements ont bouleversé les Franco-Albertains: L'Alberta est devenue unilingue anglaise; les francophones d'Edmonton ont obtenu deux écoles homogènes suite à l'occupation des locaux de la commission scolaire; deux autres écoles françaises ont vu le jour: Héritage à Jean-Côté et le Pavillon Saint-Paul à Calgary et, le pays a été secoué par les débats autour de l'Accord du lac Meech.

LA SURVIE

Ce sondage confirme l'importance du français pour les francophones de la région d'Edmonton: 89,7% (91,4% en 1988) veulent que leurs enfants parlent français; 86,2% (90,5%) veulent la même chose pour leurs petits enfants et, 85,3% sont favorables à l'école française.

LA LANGUE ET L'ASSIMILATION

La bonne volonté des francophones d'Edmonton ne suffit cependant pas à empêcher l'assimilation de faire son chemin. Entre 1988 et 1990, 6% des francophones ont changé d'avis et disent maintenant que leur langue maternelle est l'anglais. De plus, tous les nouveaux couples formés depuis janvier 1988 et qui ont participé au sondage disent parler l'anglais, ou l'anglais et le français à la maison.

Seulement 24% (-1%) des couples francophones qui ont des enfants et 33,3% (-14,9%) de ceux qui n'ont pas d'enfants parlent toujours le français à la maison. De plus, 16% des foyers où les deux parents sont francophones disent parler uniquement l'anglais entre eux.

Chez les familles où un parent n'est pas d'origine francophone, seulement 8% parlent seulement le français. En fait, la règle générale est de parler l'anglais et le français, c'est le cas de 60% de ceux qui ont des enfants et de 55,6% de ceux qui n'en ont pas.



Angéline Martel

Le seul point positif est la réduction du nombre de ceux qui parlent exclusivement l'anglais dans les couples mixtes sans enfants, 44,4% en 1990 (77,77% en 1988) et chez les familles homogène françaises, 16% (21,4% en 1988).

Ce dernier sondage Bugnet vient donc confirmer une autre étude publiée plus tôt, cette année, par la Commission nationale des parents francophones et qui concluait que les mariages mixtes sont une porte ouverte à l'assimilation.

Les différences entre les foyers mixtes et homogènes se reflètent au niveau de leurs choix scolaires. Il y a aussi une grande différence entre ceux qui vivent à Edmonton et ceux qui résident dans les banlieues.

À Edmonton où il y a deux écoles homogènes françaises catholiques, 62,5% des francophones favorisent l'école française alors qu'en banlieue où il n'y a pas d'école française, 70% choisissent les programmes d'immersion.

Au contraire, dans les foyers mixtes 56% préfèrent l'immersion à Edmonton et 66,7% dans les banlieues. L'école française attire seulement environ 39% des enfants des familles mixtes vivant à Edmonton et moins de 17% de celles qui vivent en banlieue.

Malgré tout, indique Angéline Martel, ceux qui changent de programme scolaire recherchent davantage de français, que ce soit en passant de l'immersion à l'école française, ou en abandonnant l'anglais pour l'immersion française.

Fait à noter, les familles mixtes qui favorisent le plus l'éducation française sont celles où le parent qui est d'origine francophone est la mère.

LA GESTION

Le nombre de francophones de la région d'Edmonton qui réclament la gestion de leurs écoles est resté à peu près le même, 62,9%. Ce qui a changé est qu'ils veulent plus que jamais une commission scolaire plutôt qu'un comité de parents.

Une commission scolaire régionale francophone est favorisée par 92,2% (5,6%) des répondants alors qu'une commission scolaire provinciale reçoit l'appui de 77% (+7,9%). Les comités de parents sont les moins populaires avec 68,9% (+1,7%).

L'ÉCOLE CATHOLIQUE

Au moment où un groupe de parents tentent d'obtenir l'ouverture d'une école française non confessionnelle, le sondage révèle une importante perte d'appuis pour l'école catholique. Questionnés à savoir si les écoles françaises doivent être catholique, 52,6% ont dit NON (+5,2%) et 31,9% ont répondu OUI. Il s'agit d'une baisse de 9,5% par rapport à 1988 et ce sont les parents qui ont des enfants qui sont le moins favorables à l'école catholique.

PERTE DE PATIENCE

Enfin, les francophones commencent à en avoir assez de compter sur les tribunaux même si une majorité, 55,2% disent que les tribunaux sont encore la meilleure façon de faire valoir leurs droits.

• Edmonton

Invitation à contribuer à la bourse Maurice-Lavallée

par MARTYNE COUTURE

Le comité de parents de l'école Maurice-Lavallée désire sensibiliser la francophonie à l'importance d'une bourse d'étude remise à un(e) finissant(e) à chaque année.

Pour la 1ère fois cette année, 28 jeunes graduaient de l'école Maurice-Lavallée. On en a alors profité pour offrir à Claudine Tardif une bourse de 500,00 $ pour son implication à l'intérieur de l'école et du milieu francophone et pour la promotion qu'elle faisait de la langue française.

L'an prochain, le comité de parents prévoit encore une fois offrir à un finissant cette bourse «Maurice-Lavallée». Mais comme le dit Jean-Michel Crépin, un des responsables de la bourse et membre du comité de parents, «il faut maintenant trouver des fonds pour offrir cette bourse».

Cette année, c'est le comité de parents qui a avancé cet argent. Mais en septembre prochain, le comité voudrait faire une levée de fonds auprès de la francophonie afin d'établir un fonds de roulement. La bourse ne serait donc plus une dépense: ce serait plutôt les intérêts du montant placé en banque qui seraient offerts à l'étudiant méritant sous forme de bourse.

Cette levée de fonds se ferait auprès des parents, étudiants (où ils pourraient peut-être faire la vente de certains articles), et auprès de toute la francophonie.

«Cette bourse, c'est comme un modèle: c'est pour renforcer la fierté du jeune francophone et (l'encourager à) s'impliquer», affirme M. Crépin. «Il n'y a pas d'autres bourses de ce genre (pour les francophones). La plupart des critères (pour les autres bourses) sont du côté du rendement académique».

De là l'importance de soutenir financièrement le fonds de roulement de cette bourse. En septembre prochain, il en reviendra donc à vous, membre de la francophonie, de permettre à d'autres étudiant(e)s, comme Claudine Tardif, de les encourager à promouvoir leur langue maternelle, le français.

• Provincial

Deuxième réunion de la Coalition contre le racisme

par MARTYNE COUTURE

Une union de plus en plus forte entre les différentes minorités en Alberta est ce qui est ressorti de la deuxième réunion de la Coalition contre le racisme, qui a eu lieu le 12 juin dernier.

Rappelons que c'est la 1ère fois que des francophones et des autochtones s'assoient à une même table afin de discuter de leurs difficultés respectives en tant que groupes minoritaires.

D'autres minorités étaient aussi représentées. Par exemple, les Juifs, les Ukrainiens, les autochtones non-reconnus à l'intérieur des traités, les Vietnamiens, etc.

Pour Lyne Lemieux, responsable des relations publiques à l'ACFA, ce qui est fascinant c'est que «ces groupes ne parlaient jamais ensemble. Maintenant, il y a une coalition entre nous tous».

Mais toujours selon elle, il n'est pas facile de s'entendre sur certains points puisque «nous avons tous des valeurs différentes». On peut penser ici aux femmes vivant au foyer dans certains groupes minoritaires de la Coalition, et les femmes représentant le Conseil du statut de la femme.

«Mais nous y arrivons quand même. Il nous faut mettre les questions d'ordre moral de côté et travailler tous ensemble».

La Coalition accuse le gouvernement d'utiliser les groupes minoritaires les uns contre les autres: par exemple, lorsqu'une demande est faite par les Ukrainiens pour une école, on leur répond qu'ils doivent en faire une pour les francophones et vice-versa. Ce que la Coalition veut établir, c'est un groupe où chaque minorité sera avec l'autre et non pas contre l'autre.

Ils visent aussi à établir un réseau de communication, où ils pourront se transmettre facilement de l'information sur ce qui est véhiculé par les médias à propos d'un groupe minoritaire ou l'autre.

Pour Lyne Lemieux, la Coalition leur permettra de faire entendre leurs voix de façon plus efficace.

La prochaine réunion aura lieu en septembre et sera organisée par le «Jewish Fed of Edmonton».

La Coalition contre le racisme veut organiser une réunion publique à la Faculté Saint-Jean à l'automne ou au printemps prochain. La date du 21 mars a été avancée, à l'occasion de la journée internationale contre le racisme.

Plaintes...

(suite de la page 2)

mission parce qu'ils sont souvent victimes de discrimination.

Par ailleurs, la Commission des droits de la personne attend toujours que le gouvernement réponde à sa demande du 4 avril dernier. Le bureau de direction de la Commission demandait alors à la ministre responsable, Elaine McCoy que le gouvernement fasse preuve de plus de leadership en proclamant une politique d'égalité à l'emploi dans le secteur public tout en encourageant le secteur privé à faire de même.

Une telle politique, selon la Commission devrait d'abord être implantée dans le milieu de l'éducation à cause de l'importance sociale de ce secteur. La Commission invitait les syndicats à participer à l'élaboration d'une telle politique.

Le Franco sera fermé le 2 juillet 1990 Fête du CANADA

Meech et les autochtones

Qui aurait cru que ce serait les autochtones qui feraient mourir l'Accord du lac Meech? Personne ne prévoyait un tel dénouement. Mais quand on s'y arrête, on réalise que l'occasion est unique pour la minorité la plus humiliée et la plus rejetée au Canada. Qu'ont-ils à perdre dans une telle situation? Ils ont déjà moins que rien.

Le chef Phil Lafontaine avoue qu'ils devront porter l'odieux d'avoir coulé Meech, mais s'empresse d'ajouter que cet exercice n'est pas dirigé contre le Québec mais contre les politiciens fédéraux et provinciaux qui ont toujours ignoré et ridiculisé les droits des autochtones. Ces derniers veulent être reconnus comme «société distincte», eux qui étaient au Canada bien avant Jacques-Cartier.

Il est évident que cette situation ne sera pas sans motiver encore davantage les forces indépendantistes au Québec.

En écoutant l'émission «Le Point», lundi dernier le 18 juin, il y a une phrase de Phil Lafontaine qui a retenu mon attention. Il a dit que les politiciens actuels ne seront pas toujours là et qu'avec de nouvelles figures on pourrait probablement faire quelque chose.

Un scénario m'est alors venu à l'idée. Meech meurt de sa belle mort le 23 juin. Jean Chrétien devient le nouveau chef du parti libéral du Canada le même jour à Calgary. On sait que Jean Chrétien a été l'un des seuls ministres des Affaires indiennes à avoir fait bon ménage avec les autochtones. Alors, les autochtones misent sur la prochaine élection fédérale qui verrait un balayage de la part des libéraux et de Chrétien qui, lui, deviendrait le premier ministre du Canada.

Avec ce dernier, les autochtones auraient, semble-t-il, plus de chances de négocier une entente globale. Ils n'hésitent donc pas à couler Meech. Advienne que pourra. Et sans se tremper lui-même, Jean Chrétien aura réussi à couler Meech. Dans mon esprit, il ne fait aucun doute que Chrétien se sert des autochtones pour en arriver à ses fins. Tous les moyens sont bons pour celui qui veut à tout prix devenir le prochain premier ministre du Canada.

Éditorial

N'a-t-il pas dit à Toronto: «Meech tel quel, sans amendement, c'est NON». Il n'est donc pas surprenant de constater que Jean Chrétien s'impose un silence qu'on ne lui connait pas, lui qui aime se mêler de tout et donner son opinion sur presque tous les sujets qu'on lui propose.

Que devient notre cher Brian dans tout cela. Ne récolte-t-il pas ce qu'il a semé? Il a attendu à la dernière minute pour réunir les premiers ministres provinciaux dans l'espoir de leur arracher une entente qui règlerait Meech et permettrait au Québec de rentrer dans le giron canadien. Mais sa stratégie était incomplète. Il a ignoré les autochtones, la minorité de langue officielle, les femmes, les communautés ethniques. Tout cela devait être négocié lors d'une deuxième ronde. Mais Mulroney se retrouve à la case départ et les Canadiens ont perdu trois ans à attendre le sauvetage de dernière minute qui, de toute évidence, a avorté.

On lui reproche surtout d'avoir enfermé les premiers ministres provinciaux au Centre des conférences à Ottawa pour leur arracher un accord. Brian avait tellement peur d'un échec qu'il ne voulait pas entendre parler de négociations publiques. Les premiers ministres sont unanimes pour dire qu'ils n'accepteront jamais de revivre une telle expérience.

Reste à savoir si la cote d'amour de Brian a encore baissé, elle qui n'en avait pratiquement plus à perdre. Réussira-t-il à se rebâtir une certaine crédibilité auprès des Canadiens? J'en doute, car la prochaine bataille que Brian devra livrer c'est celle de la TPS qui est loin de faire l'unanimité chez les Canadiens. Tout semble s'écrouler autour de lui. Assistera-t-on au déclin de l'empire Mulroney?

PIERRE BRAULT

Lettres ouvertes

Festival du Patrimoine

Les Canadiens français devraient-ils prendre part au Festival du patrimoine (Edmonton Heritage Festival)? Chaque année, le même débat revient échauffer les coeurs et raviver les discussions.

Le Festival du patrimoine est un rassemblement de groupes culturels qui célèbrent et partagent leurs chants, leurs costumes, leurs mets traditionnels. C'est également l'occasion de célébrer la liberté d'expression d'un riche héritage.

Au contraire des Allemands ou des Ukrainiens, les Canadiens français ne sont pas une minorité ethnique même si le nombre de ces derniers dépasse celui des francophones. Les francophones, comme nous le rappellent les faits historiques, ne se sont pas seulement ajoutés à la multiplicité culturelle de l'Alberta, mais dans une large proportion, les Canadiens français ont été les pionniers, les premiers blancs à explorer ces terres nouvelles, à s'y installer et à les défricher.

Par conséquent, la position de ceux et celles qui sont en désaccord avec le fait que nous participions au Festival du patrimoine semble tout à fait légitime. Par contre, nous devons élargir notre vision et ne pas nous arrêter à mi-chemin dans notre réflexion.

Nous vivons actuellement au pays une période assez mouvementée où les vents des différentes provinces ne sont pas toujours convergents. Notre participation au Festival est importante. Nous devons accroître notre visibilité et sensibiliser positivement la population à notre présence, et peut-être même au passage l'éclairer sur certains faits historiques. L'attrait folklorique d'un pavillon au Festival du patrimoine peut sembler loin de la réalité actuelle, pourtant quelques gigues ou pointes de tourtières peuvent à bon compte nous aider à convaincre nos voisins et nos concitoyens que «dans le fond, on est du bon monde».

Par les années passées, des énergies ont été dépensées pour faire de cet événement une manifestation bilingue. Dans un proche avenir, peut-être verrons-nous aussi des pavillons représentant spécifiquement les peuples fondateurs: autochtones, anglophones, Canadiens français, Métis.

Quoi qu'il en soit, la sensibilisation au fait français est légitime et nécessaire. Faisons-nous présents, aimables, gigueurs et cuisiniers, puisque la cause en vaut la peine. Joignons nos forces pour cette célébration.

Bénévoles, nous vous espérons nombreux à répondre à cet appel.

Marie Blanchet
agente de développement communautaire à l'A.C.F.A régionale d'Edmonton

Pensée de la semaine...

Nous ne sommes rien. C'est ce que nous cherchons qui est tout.

(Hoelderlin)

Défi de Meech

Par la présente, je veux partager ce que je ressens face au défi de l'Accord du lac Meech, premièrement en rapport à une affiche publicitaire que j'ai créée et deuxièmement par ma conclusion en vous présentant un poème que j'ai composé.

Je suis devenu un instructeur de plongeon (Sylvie Bernier) et j'ai créé une affiche publicitaire bilingue pour promouvoir ce sport. Je peux et je veux offrir mes services dans nos deux belles langues officielles. Également parlant, je trouve la situation très frustrante parce que dans toutes les provinces canadiennes je ne peux pas librement utiliser les aptitudes et les outils personnels que je possède. Humainement parlant, je crois que nous pouvons tous cohabiter ensemble.

Je comprends que chaque individu veut garder sa langue et sa culture et j'accepte ce fait. Primo, ce que j'ai un peu plus de difficulté à encourager et à supporter c'est lorsque je rencontre des gens qui sont déménagés dans une autre province, et qui, après plusieurs années, ne parlent qu'une seule langue. Secundo, si je suis en Alberta ou au Québec et que je veux me servir du français ou de l'anglais avec des visiteurs ou de nouveaux arrivés et qu'on veut me forcer à parler la langue de la majorité, alors dans mon fort intérieur je bouille parce que je sens qu'on ne m'accepte pas pour ce que je suis et les nouvelles personnes que je viens de rencontrer.

Je pense que lorsque j'entends des propos ségrégationnistes cela provient d'une minorité. Je crois aussi que peu importe où je suis je rencontrerai toujours des personnes au grand coeur et des imbéciles; ce n'est pas une question de langue, c'en est une de personnalité.

En terminant, je veux mentionner que même si parfois je ne me sens pas accepté comme Québécois, Albertain ou Canadien bilingue, je suis fier d'habiter ce beau pays où l'on veut résoudre les conflits sans utiliser d'armes destructrices. C'est fantastique de savoir que sur le plan mondial on demande l'avis du Canada pour trouver des solutions pacifiques. Du plus profond de mon coeur je supporte des solutions: Je gagne, tu gagnes.

Gilles Simard
Calgary, Alberta

Merci Saint-Paul

Micheline, Martine et Louisette tiennent à remercier vivement Lise Holeton du projet conjoint ainsi que les stagiaires pour l'accueil chaleureux qu'ils nous ont réservé à Saint-Paul lors de notre formation. L'expérience a été très enrichissante pour nous.

On s'est sentie chez-nous loin de chez-nous.

Nos pensées affectueuses.

Les stagiaires de Fort McMurray

Le monde en péril

D'ici l'an 2000, un tiers des forêts tropicales humides sera détruit. (1) Le marché du bois est un commerce prouvé très lucratif, mais malgré ce succès, la réalité ne persiste qu'en éliminant ces forêts, nous risquons d'envahir et détruire les régions de la terre, hôtes de milliers de plantes et d'animaux. Malheureusement l'abattement de ces forêts est fait beaucoup plus rapidement que les plantations et les effets indiquent déjà un futur sombre et désastreux pour les habitants de cette planète.

Il y a vingt ans, les forêts couvraient environ 20% de l'Éthiopie. Elles n'occupent plus maintenant que 2%. Dans toute l'Afrique, les forêts sont abattues à la cadence d'environ 2,7 millions d'hectares par an. (2) Ces arbres agissent comme un écran contre le vent et quand ils sont en nombre suffisant, ils jouent un rôle important en combattant la sécheresse. La conservation et la plantation d'arbres sont des facteurs essentiels à la lutte contre la famine et la pauvreté en Éthiopie notamment.

La déforestation est un problème qui s'accroît chaque jour, dans tous les coins du monde. En Australie, deux tiers des arbres ont été détruits, et au Brézil, la déforestation a réduit la forêt atlantique à 2% de sa grandeur originale!! (3) Le prix du progrès?

C'est évident que le monde ne peut plus continuer à exister comme il est et la question qu'on doit se poser se trouve au niveau des priorités et du respect, les priorités dans le sens que nous devons choisir entre le présent et le futur. C'est-à-dire qu'il faut prendre conscience des problèmes environnementaux maintenant, sans délai, afin de ne pas ignorer l'avenir et le bien-être de nos enfants et

(suite en page 16)



Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928.



Directeur-rédacteur: Pierre Brault

Adjointe-administrative: Micheline Brault

Journaliste: Martyne Couture

Correspondant national: Yves Lusignan

Mise en page: Michel Raymond

Photocomposition: Denise Lamoureux

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2
Tél.: (403) 465-6581
Télécopieur: (403) 465-3647

Abonnement d'un an: 15$ - Étranger: 25$
Courrier de deuxième classe - Enregistrement 1881

Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de Westweb Press à Edmonton, Alberta.

Nouvelles régionales

• Saint-Paul

Le musée de Saint-Paul, une richesse insoupçonnée

par ARLETTE DHUICQUE

Situé au Centre culturel, le musée de Saint-Paul fut l'initiative de quelques membres de notre communauté, il y a maintenant une dizaine d'années. Un comité historique fut formé et dès lors, il se consacrait avec des bénévoles à ce sujet.

Descendants, pour la plupart, des pionniers venus dans la région dès la fin du siècle dernier, ils avaient une bonne connaissance de toute cette vie passée, faite de travail, d'audace et d'esprit d'aventure.

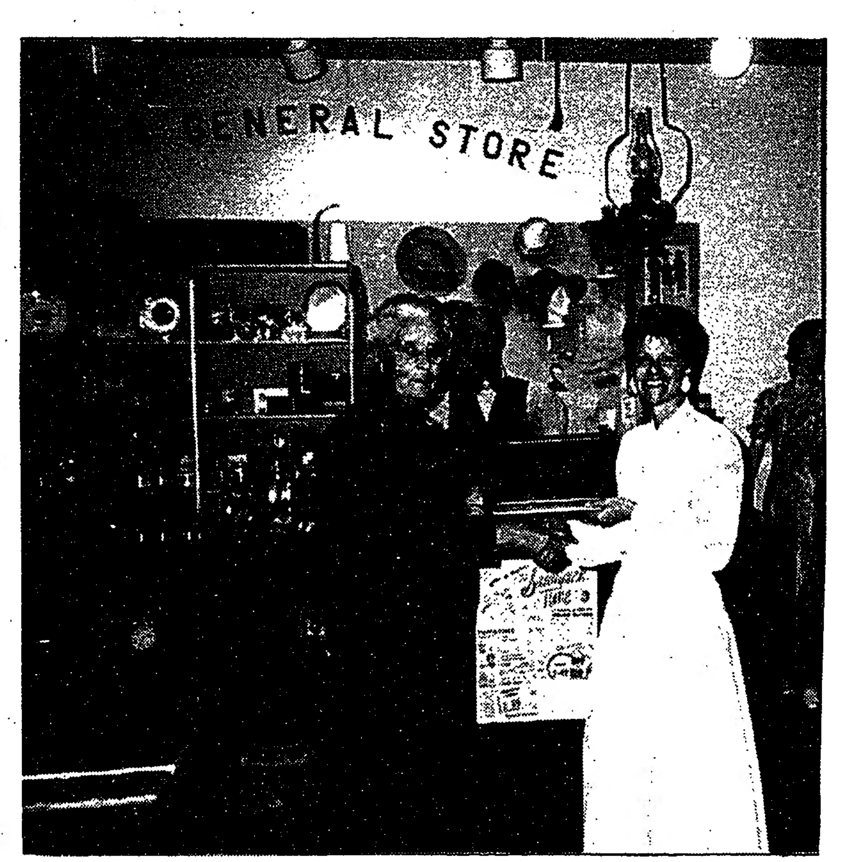
Et, comme le disait si bien Mme Juliette Lafleur, «ils étaient fiers de ce passé, véhicule de toute une culture vieille de plusieurs siècles, encore vivante et intacte».

Ce patrimoine culturel, une des bases de cette civilisation nouvelle d'Amérique du Nord, ils avaient conscience de son importance pour les générations à venir. Ils savaient aussi combien il était fragile, car le temps passant, bien des traces de son existence disparaissaient à jamais. Pour toutes ces raisons, ils voulaient le préserver.

Partant de rien, ils se lançaient à la recherche d'objets, de vieilles photos datant du début du siècle et même d'avant. Ce n'était pas une tâche facile. Ensuite, la restauration, la classification et la présentation de ces éléments recueillis les attendaient. Ils ont dû donner énormément de leur temps, de leur énergie. Ils ont fait preuve de beaucoup de persévérance et, pour tout cela, notre communauté se doit de les remercier et les féliciter.

Après plus de trois ans de travail continu, la mise en place du musée se précisait avec les conseils éclairés de M. Ian Paterson du Musée provincial et M. Éloi Desgrâces des Archives provinciales. L'ACFA locale, Héritage franco-albertain et d'autres organismes apportaient leur aide et, au début 1984, l'ouverture officielle pouvait être décidée.

C'est ainsi, qu'actuellement la visite commence par l'histoire de «la marche vers l'Ouest» des pionniers avec des cartes de «trails», puis un exposé sur les missions fondatrices et la venue des premières colonies métisses, enfin, l'installation des pionniers, le tout, avec des photos d'époque à l'appui.



À l'occasion du 10e anniversaire du musée, madame Germaine Champagne a reçu une plaque de la présidente de la régionale de l'ACFA, Pauline Dubé.

(Photo Arlette Dhuicque)

On peut ensuite voir des flèches et des parures amérindiennes et une quantité d'objets et photos retraçant avec beaucoup de minutie, la vie journalière des pionniers: un magasin général bien achalandé, la forge, la ferme, l'hôpital, la couture et le lavage dans les fermes, des jouets d'enfants, des objets religieux, sans compter, en plus, un vieil harmonium datant de la colonisation et un vieux poêle.

Durant l'année, le Musée de Saint-Paul présente aussi des expositions itinérantes comme, en ce moment, celle sur les chemins de fer dans nos régions.

Un musée n'est pas un lieu où s'amoncellent seulement des objets, c'est avant tout un spectacle permanent, éveillant la curiosité et qui enrichit nos connaissances en suscitant émotions et réflexion. On est réellement transporté dans un autre monde. Certains retrouveront toute leur jeunesse, d'autres rentreront dans cette vie passée, imaginée au cours de leurs lectures, de programmes télévisés et simplement d'histoires racontées.

Tous ces bénévoles attendent votre visite durant cette saison d'été, ne les décevez pas, ils ont tant travaillé pour vous tous.

• Bonnyville

Concert du printemps à l'école élémentaire Notre-Dame



Les jeunes élèves de la première année et de la maternelle françaises.



La chorale de l'école élémentaire Notre-Dame a remporté le premier Prix au Festival de musique de Grand Centre.

(Photo Lise Chartrand)

par LISE CHARTRAND

Le printemps, c'est le temps de l'année qui est rempli d'une nouvelle vie et d'une nouvelle énergie. Et les étudiants de l'école élémentaire Notre-Dame de Bonnyville en ont fait la preuve en présentant un concert du printemps le 2 mai dernier.

L'enthousiasme des interprètes a charmé l'auditoire. Du plus petit au plus grand, chacun a fait preuve d'originalité dans sa présentation. C'est avec beaucoup de fierté que parents et amis ont participé à cette belle soirée et anticipent avec beaucoup d'impatience le concert de l'an prochain.

• Rivière-la-Paix

Les Amis de la Joie organisent des camps d'été

par RACHELLE BERGERON

Le Centre de l'éducation permanente, en colloboration avec l'ACFA régionale, est fier de parrainer un nouveau projet de camps d'été. Ce projet, mis sur pied par les Amis de la Joie, a pour but d'offrir, aux jeunes francophones entre 8 et 14 ans de cette région et d'ailleurs, une expérience d'apprentissage dans une atmosphère de plaisir estival.

D'abord, pour ceux et celles qui désirent approfondir leurs connaissances dans un domaine en particulier, il y a des ateliers d'apprentissage tels que la céramique, la cuisine, la menuiserie et la sensibilisation à l'environnement. Ces ateliers, offerts à différents endroits dans la région et à différents groupes d'âges, sont l'opportunité parfaite pour un apprentissage créatif et amusant. Le coût des ateliers est de 35 $ par semaine par enfant.

Pour une expérience de vie de groupe dans la nature, il y a le Camp de l'Amitié. Un séjour inoubliable de 5 jours sur le site enchanteur du camp Villa-Maria à Shaw's Point, sur le bord du petit Lac des esclaves. Toujours dans une ambiance typiquement francophone, ces camps miseront sur l'expression verbale et corporelle par le biais des jeux théâtraux et sur l'intégration de valeurs chrétiennes à travers des activités appropriées. Et bien sûr, une variété d'autres activités sont aussi prévues.

Ces camps résidentiels, au coût de 75 $ par semaine par enfant, se tiendront du 8 au 13 juillet pour les enfants de 8 à 10 ans et du 15 au 20 juillet pour les enfants de 11 à 14 ans.

Et finalement, il y a les camps de jour qui offrent une troisième façon de s'amuser, d'apprendre et de s'épanouir en proposant des activités telles que des excursions, des jeux, des ateliers d'interprétation de la nature, etc. Ces camps se dérouleront à Donnelly du 30 juillet au 3 août, à Saint-Isidore du 6 au 10 août et à Girouxville du 13 au 17 août. Ces derniers sont aussi d'une valeur de 35 $ par semaine par enfant.

Les Amis de la Joie se font un plaisir d'organiser toutes ces activités car la formation et l'épanouissement des jeunes leur tiennent à coeur.

Les activités débutent très bientôt. N'attendez pas! C'est le temps de vous inscrire. Dans le but de faciliter la coordonnation, les inscriptions devront être reçues deux semaines avant le début de l'activité choisie.

Pour en savoir davantage sur l'horaire des camps et ateliers, ou pour tout autre renseignemetn, communiquez avec Rachelle ou Micheline au 837-2063.

• Edmonton

La FPFA lance son vidéo

par MARTYNE COUTURE

La Fédération des parents francophones de l'Alberta faisait le lancement de son vidéo «L'école française en Alberta, une continuité historique» à l'Office national du film (ONF) à Edmonton le 13 juin dernier.

Le vidéo est divisé en cinq parties: historique de l'éducation française en Alberta, le phénomène de l'immersion, les différences entre l'école d'immersion et l'école française, l'article 23 de la Charte des droits et libertés et, finalement, le rôle des parents dans l'éducation française en Alberta.

Toute personne intéressée à avoir une copie peut communiquer avec la FPFA. On vise tout particulièrement les écoles, les autres associations, les commissaires, les enseignants et toutes personnes intéressées par l'éducation. Des vidéocassettes ont aussi été envoyées aux comités de parents.

Le producteur Ghyslain Charron a fait aussi une version anglophone; celle-ci est différente, à caractère plus informatif contrairement à la version francophone où il a cherché à en faire un document de discussion.

Pour Viviane Beaudoin, le vidéo pourra s'avérer très utile. Par exemple, ce document pourrait aider des parents dans le choix d'une école française ou d'immersion. «On vise aussi à faire un travail de sensibilisation auprès de la communauté anglophone, des commissaires, des administrateurs et auprès des enseignants» affirme la présidente de la FPFA.

• Edmonton

C'est le temps de s'inscrire

par JACQUES BEAUPRÉ

Il n'est pas trop tard pour inscrire votre enfant au programme d'été du Centre de plein air Lusson. À vrai dire, c'est en plein le temps de le faire.

Le Centre de plein air Lusson offre des activités de canotage, d'exploration de la vie aquatique, d'interprétation de la nature, de la randonnée pédestre dans une atmosphère entièrement francophone sur un terrain de 30 acres en bordure du lac Wakamo. Les jeunes couchent sous la tente, ce qui ajoute au plaisir de l'expérience. Le programme du centre comprend aussi des activités thématiques, des jeux dramatiques, des arts plastiques, de la danse et, bien sûr du chant et de la musique autour d'un feu de camp.

Le camp est destiné aux jeunes garçons et filles francophones ou francophiles, âgés de 8 à 13 ans. Certains camps sont réservés aux francophones. Le Centre est dirigé par des moniteurs (un pour huit campeurs) qui ont tous été formés et qui possèdent un certificat de secourisme.

Pour les jeunes, il s'agit d'une chance unique de participer à une expérience motivante et enrichissante, en français. Les frais d'inscription sont de 140 $ par campeur, par semaine ou de 120 $ par campeur s'il y en a plus d'un par famille.

Le Centre de plein air Lusson offre sept camps, cet été qui débuteront les 8, 15, 22 et 29 juillet ainsi que les 5, 12 et 19 août. Tous les camps débutent le dimanche pour se terminer le vendredi soir. Le camp du 22 au 27 juillet et celui du 12 au 17 août sont réservés aux jeunes de familles francophones.

d'Edmonton (469-4401) ou de Centralta au 961-3665.

L'histoire des Oblats dans l'Ouest

JUIN

17	18	19	20	21	22	23
1897	1844	1897	1938	1938	1894	1909
CONSECRATION DE MGR EMILE LEGAL A SAINT-ALBERT PAR MGR GRANDIN	INTRONISATION DE MGR PROVENCHER COMME EVEQUE DU NORD-OUEST	MGR LEGAL CHOISIT LE SITE DE L'EGLISE DE VILLENEUVE	CONSECRATION DE MGR UBALD LANGLOIS A QUEBEC	PREMIER PELERINAGE LA GROTTE DE SAINT-ALBERT	DECES DE MGR ALEXANDRE TACHE O.M.I. A SAINT-BONIFAC	TRANSLATION DES RESTES DE NN SS PROVENCHER, TACHE ET FARAUD (SAINT-BONIFACE)

• Edmonton

Réunion d'Anciens du collège des Jésuites d'Edmonton

par ROGER MOTUT

Il y aura quarante huit ans cette année, que le collège des Jésuites d'Edmonton, fondé en 1913, fermait ses portes. Pendant ces années, plus de 1 300 élèves francophones y reçurent une éducation classique ou commerciale. Près de 150 pères et frères jésuites, la plupart du Québec au début, y firent une oeuvre durable et nécessaire. Le nombre d'élèves qui y furent éduqués, témoigne aussi de l'attachement des parents à la cause catholique et française, car il fallait payer pour s'y faire éduquer.

Cette année, après un demi-siècle et plus, les survivants des classes de philosophie des années 1939-40, se donnaient rendez-vous pour la première fois depuis leur sortie du collège. Ils étaient 14 survivants en tout, deux d'entre eux n'ayant pu se rendre à l'appel. Les autres, fauchés par la guerre de 1939, ou morts depuis, étaient présents dans les souvenirs de tous.

Vendredi soir, le 11 mai, les philosophones et leurs dames s'étaient donné rendez-vous au «Edmonton House» d'abord pour le «vin de l'amitié» et ensuite, pour le dîner. Il y eut des moments chargés de joie et d'émotion lorsque paraissait un ancien, sexagénaire ou septuagénaire, qu'on n'avait pas revu depuis cinquante ans! Bien entendu, les années avaient changé et marqué un peu les visages. Les cheveux, quand il y en avait, étaient blancs; certains avaient mis de l'embonpoint... d'autres portaient des lunettes... Si les apparences avaient un peu changé, les gars étaient restés les mêmes et bientôt ne formaient plus qu'une seule famille, comme autrefois.

Le samedi 12 mai, les classes de philosophie se rencontraient de 10 heures à midi au «Penthouse» de l'hôtel, pour fraterniser. Des anciennes photos et un «livre-souvenir» préparés pour l'occasion, où chacun avait écrit sa vie depuis son départ du collège, permirent aux anciens confrères de classe, de passer de bien agréables moments.

L'après-midi, la réunion était ouverte à tous les anciens qu'on avait pu avertir. Ils arrivèrent les uns après les autres, changés eux aussi, mais vite reconnaissables. Ce furent ensuite, des chansons du collège et d'autres chants préparés pour l'occasion. Chacun y allait de sa voix forte, tout en surveillant la porte pour voir quelle surprise les attendait lorsqu'un autre Ancien en traversait le seuil. La rencontre se prolongea tard dans la soirée.

Le point culminant de la réunion eut lieu à l'église Saint-Joachim, gracieusement mise à la disposition des Anciens, par le Père Hudon, O.M.I. pour une messe spéciale à midi. Présidait à la concélébration, le Père Louis Rostain, S.J. Ancien du collège et ses collègues prêtres, eux aussi, Anciens du collège. Les abbés: Claude de Champlain (classe de 1939); Gustave Houle (classe de 1940) venu de Trois-Rivières; Gérard Bourbeau (classe de 1938) venu d'Ottawa; Hudson Delisle, de Calgary, Roland Bérubé, d'Edmonton, Fernand Thibault, O.M.I. de Saint-Albert. (Le collège au cours des années a donné 67 prêtres séculiers ou religieux à l'église). Les Anciens et leurs épouses ainsi que la parenté des prêtres officiant à l'autel, assistaient à la messe qui fut suivie d'un «brunch» dans un restaurant du voisinage.

Les Anciens se quittèrent en faisant le voeu de se réunir encore et cette fois, ils n'attendront pas cinquante ans pour le faire!

• Calgary

Le Parc Soleil entreprend sa 16e saison

par RENÉ ROSS

La fin de l'école vient à grands pas. Pour les enfants de Calgary ça veut dire que c'est le temps de s'amuser. Un des moyens donné aux enfants pour s'amuser est de participer à un camp d'été. Le camp d'été Parc Soleil qui en est à son 16e été d'opération est prêt à accueillir les enfants.

Le Parc Soleil est un camp d'été pour les francophones et francophiles. Il est organisé par l'A.C.F.A. et subventionné, en partie, par le programme DÉFI 90 d'Emploi et Immigration Canada. Il s'adresse aux enfants de 6 à 12 ans. Ceux-ci devraient avoir passé un minimum d'une année dans une école d'immersion française ou l'équivalent.

Le but du camp d'été Parc Soleil est de permettre aux jeunes de parler, rire et s'amuser en français dans un atmosphère qui leur offrira de s'épanouir d'une façon saine et sécuritaire. Le Parc Soleil y parviendra à l'aide d'activités comme la danse, le chant, l'art plastique, les excursions, le camping et bien d'autres choses.

Les camps sont d'une durée d'une semaine (du lundi au vendredi) ou plus s'étalant du 9 juillet au 17 août. Ils se dérouleront à l'école Stanley Jones Elementary, 706, 8e Avenue Nord-Est.

Pour plus d'information, on peut s'adresser à l'A.C.F.A. au 250-5001 et demander René ou Madeleine du Parc Soleil.

Arts et spectacles

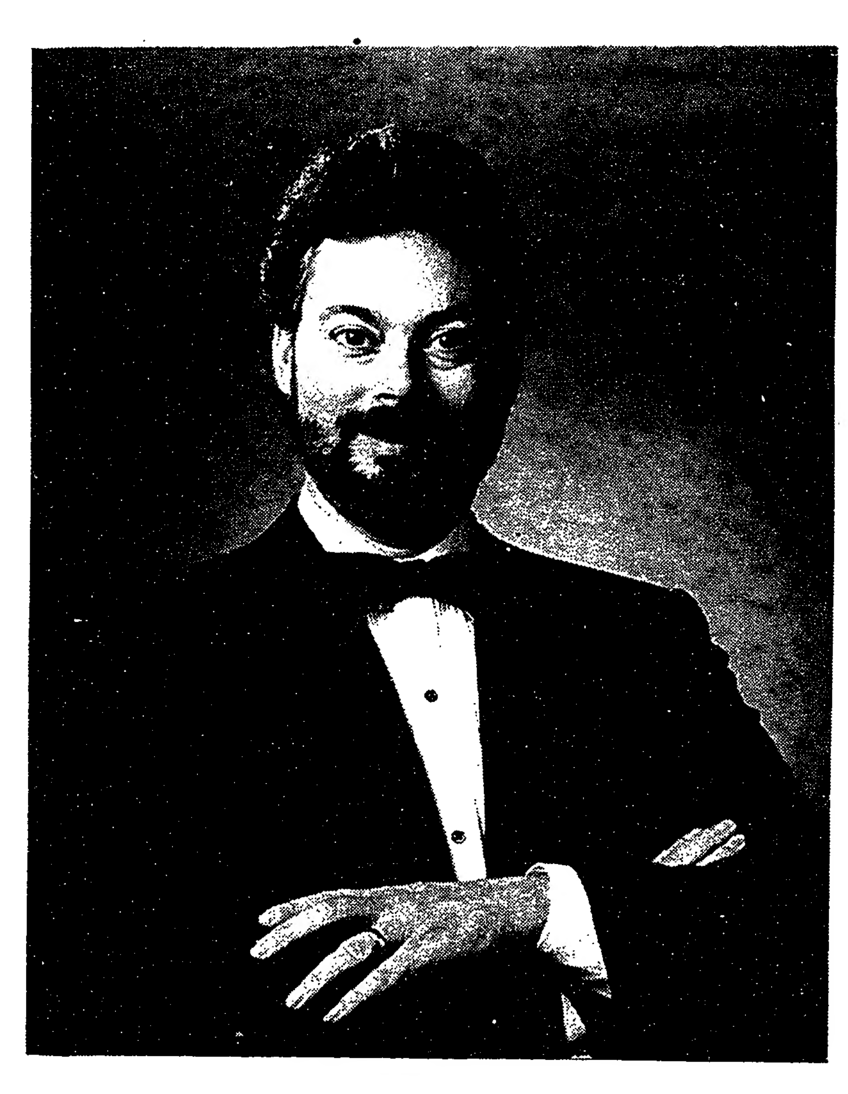
• Edmonton

Du succès pour le chanteur Michel Landry

par ANDRÉ FRADETTE

Michel Landry, depuis une dizaine d'années, a du succès comme chanteur d'opéra et d'opérette. Il s'est déjà produit sur les plus grandes scènes de l'Alberta et de la région de l'Ouest. Il a tenu des rôles importants d'opéra tels Acis (Acis et Galatée, Handel), Don Curzio (Le mariage de Figaro, Mozart), et en tant que soliste il a chanté dans l'Oratorio d'Alexis Contant les Deux âmes (spectacle-gala du 40e anniversaire de CHFA), le Messie de Handel à Régina et au Gala du 20e anniversaire de la télévision française à Edmonton. Malgré le succès, Michel Landry n'en continue pas moins de se perfectionner en suivant des cours de chant car, selon lui, le travail ne s'arrête jamais, même pour les plus grands chanteurs.

Pour lui, chanter un grand rôle d'opéra ou chanter en récital est toujours une expérience inoubliable et très intense. Réussir à bien rendre un rôle jusqu'au bout constitue un défi de taille qui en vaut vraiment la peine, surtout lorsqu'à la fin du spectacle le public applaudit chaleureusement pour exprimer sa joie. Toutefois, même si le métier de chanteur comporte des moments intenses, fruit d'un long travail, il ne veut pas l'exercer à plein temps parce que, comme il le dit lui-même: «Je ne veux pas que la voix mène ma vie, avec tout ce que cela comporte de sacrifices et de privations». D'ailleurs, il partage son temps entre son métier de chanteur et un autre emploi dans l'éducation. Si c'est un art si passionnant, le jeu en vaut peut-être la chandelle. Dernièrement, il a passé une audition à Toronto pour chanter le rôle de Piangi dans l'opéra d'Andrew Lloyd Webber, The Phantom of the Opera, qui depuis sa création connaît un succès en Europe et en Amérique. Il attend toujours des nouvelles pour savoir s'il sera choisi ou non. Il serait bon de mentionner que le Phantom que l'on verra à Edmonton bientôt n'est pas la production approuvée par le compositeur lui-même, qui obtient tant de succès à travers le monde. Il s'agit du même opéra, mais d'une production de Ken Hill, une comédie musicale bien différente.



Michel Landry

Originaire de Winnipeg, Michel Landry a vécu son adolescence à Saint-Paul où il a fait ses études secondaires tout en suivant des leçons de piano. Son père jouait du piano et aimait interpréter des chansons populaires, à la maison ou dans les veillées. Après des études en éducation, en musique et en art dramatique à la Faculté Saint-Jean, il a obtenu une maîtrise en musicologie à l'Université de l'Alberta en 1981. De 1978 à 1982, il a dirigé la chorale de la Faculté Saint-Jean, qu'il dirige encore cette année. Il a d'abord voulu devenir chef de choeur ou chanter dans une chorale, puis avec le temps ses goûts changèrent et il se consacra au chant classique, comme soliste. À l'Université de l'Alberta, il a étudié le chant classique avec Albert Lafrance, artiste et professeur bien connu dans le milieu musical albertain. De plus, en 1980, il fut un des membres fondateurs de la célèbre chorale Pro Coro, considérée comme un des meilleurs ensembles du genre au Canada. Si pendant ses études il est passé du chant choral au chant comme soliste, par goût et par préférence, il n'a jamais délaissé pour autant le premier. Il fait toujours partie de Pro Coro. Par souci professionnel, il a suivi des cours d'italien et d'allemand afin d'avoir une meilleure diction quand il chante dans ces deux langues, lesquelles dominent dans le répertoire de l'opéra.

Le registre de sa voix, soit celui de ténor lyrique, convient très bien au répertoire baroque et classique.

Un de ses plus grands projets immédiats est de donner un récital à Edmonton, l'automne prochain, dans une église. Et nous ajoutons: un récital où il y aurait de beaux arias tirés des cantates de J.S. Bach ou des oratorios de Handel.

• Alberta

Un tremplin pour les deux gagnantes du dernier Gala

par MARTYNE COUTURE

Andrée Noonan et Rachel Therrien se sont partagé près de 9 000 $ en bourse lors du Gala interprovincial de la chanson tenu à Edmonton le 8 juin dernier.



Andrée Noonan

Rachel Therrien

Diffusé en direct à la radio de Radio-Canada, la 1ère édition de ce gala mettait en vedette des interprètes et des auteurs-compositeurs-interprètes des quatre provinces de l'Ouest.

Dans chacune des catégories, la lutte pour les prix Mercure et les prix d'excellence se faisait entre quatre représentants de leurs provinces respectives.

Dans la catégorie «interprètes», c'est Rachel Therrien du Manitoba, qui en est sortie gagnante. Les autres finalistes étaient Julie Gagnon (Colombie-Britannique), Béatrice Gaudet (Saskatchewan) et Annette Leblanc pour l'Alberta.

Rachel a aussi remporté le prix de la presse, une bourse de 500 $ remise par les journaux de l'Ouest de l'Association de la presse francophone pour la performance la plus remarquée.

Quant à la catégorie «auteurs-compositeurs-interprètes», c'est Andrée Noonan de la Saskatchewan qui a remporté les honneurs. Étaient aussi en compétition dans cette catégorie: Marc Baril de la Colombie-Britannique, Joël Bergeron du Manitoba et Eddy Cormier, qui représentait l'Alberta.

Andrée s'est aussi fait remarquer par la chanson qu'elle a composée intitulée «La chanson de Winnie», en hommage à la femme de Nelson Mandela, Winnie Mandela. Ce morceau lui a valu le prix de la chanson primée, incluant une bourse de 300 $ offerte par la SOCAN au compositeur de la meilleure chanson originale inédite.

Rachel Therrien et Andrée Noonan ont mérité chacune un prix d'excellence de 1 500 $ remis par les organismes culturels provinciaux de l'Ouest, ainsi qu'une bourse Musicaction d'une valeur de 2 500 $.

Pour Rachel, cette bourse lui permettra enfin d'enregistrer son premier 45 tours. «Ça fait longtemps que je veux enregistrer une de mes compositions, mais les moyens financiers me

(suite en page 9)

Tremplin...

(suite de la page 8)

manquaient. Maintenant, je pourrai enfin réaliser ce rêve».

Hé oui, cette jeune manitobaine a aussi ses propres compositions, même si elle était inscrite dans la catégorie des interprètes. «Je ne me sentais pas prête à participer en tant qu'auteur-compositeur-interprète. Maintenant, je sais que je peux le faire, surtout avec le prix que je viens de remporter» ajoute Rachel.

Sa performance n'a pas fait qu'étonner les membres du jury. Elle a été chaudement applaudi, en particulier après son interprétation de «J'ai peur» de François Feldman, où, en plus de se servir des éclairages pour créer une atmosphère spéciale, elle donnait l'impression au public de vraiment vivre cette chanson.

Du côté d'Andrée Noonan, aucun projet concret n'est à venir. «Pour moi, ce prix représente l'étape où je suis rendue. Je crois que chaque étape est importante, et celle-ci l'est tout autant», explique la jeune chanteuse de 26 ans.

Andrée n'en est pas à ses premières armes dans le domaine du spectacle, et ceci se reflétait lors de sa présentation. Elle semblait s'amuser avec son public et avoir du plaisir à chanter. Peut-être que la raison de ce plaisir était le fait qu'elle chantait en français... «Pour moi, c'est primordial de chanter en français. Je serais même prête à continuer ma carrière au Québec pour pouvoir écrire et interpréter mes chansons dans ma langue maternelle».

Cette première dans l'Ouest canadien était donc de bonne augure pour la deuxième édition qui, elle, sera présentée à Saint-Boniface, au Manitoba. Ce spectacle pourrait représenter pour la relève artistique de l'Ouest un tremplin vers une plus grande visibilité à travers le pays.

On se rappellera que Josée Lajoie, gagnante du Gala provincial de la chanson française l'an dernier, avait remporté les honneurs au Festival international de la chanson de Granby. C'est peut-être la chance pour Andrée Noonan et Rachel Therrien, gagnantes cette année pour tout l'Ouest, de se faire reconnaître au Québec. Une histoire à suivre...

Un dessin ou une histoire drôle de Michel



Catherine Kubash et Michel Fortier travaillent au bureau provincial de FJA durant l'été. Michel, un as du dessin et de l'humour met ses talents au service de la jeunesse et du personnel de FJA. Pour sa part, Catherine est coordonnatrice des projets d'été.

• Provincial

Les coopératives jeunesse de services seront bientôt en marche

par MARTYNE COUTURE

Pour la 3e année consécutive, FJA met sur pied son projet de «Coopératives jeunesse de services» dans trois villes de l'Alberta.

Ces coopératives visent à créer des emplois d'été en français pour les jeunes franco-albertain(e)s, ainsi qu'à leur donner une formation à titre d'entrepreneurs.

«C'est un projet important pour moi parce que ça freine l'assimilation des jeunes. Le fait de travailler dans ces coopératives prouve au jeune que c'est possible pour lui de travailler et d'avoir du fun en français», affirme la coordonnatrice des coopératives jeunesse de services Sylvie Francoeur.

Trois coopératives seront à l'oeuvre cet été: Fort McMurray, Saint-Isidore et Edmonton. Les résidents de ces villes pourront donc bénéficier de services résidentiels tels la tonte de gazon, un service de garde d'enfants, et des services commerciaux comme le classement et les services réceptionnistes.

Les jeunes en faisant partie ont reçu une formation adéquate d'une fin de semaine complète en gestion d'entreprise. Les prix des services sont établis par les membres.

Les activités des coops débuteront à la première semaine du mois de juillet. Tous les jeunes âgé(e)s de 14 à 18 ans parlant le français sont invités à devenir membre de la coopérative.

Quant aux résidents et commerçants ayant des travaux à effectuer, n'hésitez pas à communiquer avec le (la) responsable de la coopérative la plus près de chez-vous: Jennifer Burns, à Fort McMurray au 791-7700, Marc Belzile à Saint-Isidore au 624-4640 et finalement à Edmonton Joël Hubert au 469-1344.

Musicalement vôtre

par Yvan Brunet

Michel Fugain «Un café et l'addition» Trans-Canada/Saisons SNSC-90020.
Le compositeur-interprète Michel Fugain (né à Grenoble en 1942) renouvelle avec bonheur depuis 1965 le genre balladin. Avec «Un café et l'addition» enregistré outremer et produit par Nicolas Dunoyer, il crée une fois de plus sur certaines plages la fête tout en magnifiant le bonheur de vivre ensemble. Voici donc un album qui déboule, et qui remue aux arrangements bien tournés. Rien de vraiment original, mais aucun problème pour faire passer ce courant «pop français» qui fait tant de bien. On s'amuse à faire tourner: «Beau de là-haut» (titre originel «L'homme en l'air»), «Chanson pour les demoiselles» (une toune entraînante qui nous invite au plancher de danse), «La liberté, demandez-la» (toune épicée où l'on fait allusion à la liberté recherchée de Mandela), etc. Remarquable, et indispensable pour qui veut saisir pleinement la démarche sans précédent de Michel Fugain.

Suzanne Vega «Days Of Open Hand» A&M 5293.
Voici un album très bien, fruit de la collaboration de plusieurs bons musiciens: Anton Sanko, Marc Shulman, Frank Vilardi, Philip Glass, et John Linnell (They Might Be Giants). La voix de Suzanne Vega est très en forme et on la sent très à l'aise dans ses interprétations. Dans une production impeccable (Vega/Kanto), la jeune chanteuse forge des chansons folk-pop simples, mais divertissantes au sujet des rêves (concients et subconscients). Le clou du disque s'intitule «Book Of Dreams» (45 tours/video) mais également d'intérêt: «Tired Of Sleeping» et «Men In A War». Disque recommandé aux fervents du folklore à la Janis Ian, Joni Mitchell, et le genre.

Cat Stevens «The Best Of Cat Stevens» Polytel 840 148.
Cat Stevens (vrai nom: Steven Georgiou) se nomme présentement Yusuf Islam. Il a débuté sur la scène musicale en 1966 mais il a cessé de chanter publiquement en 1979. Cet album-ramassis regroupe 18 de ses plus grands succès dont: «I Love My Dog» (son premier grand titre), «Where Do The Children Play», «Wild World», «The First Cut Is The Deepest», «Old School Yard», «Hard Headed Woman», «Tuesday's Child», etc. De quoi ranimer de bons souvenirs nostalgiques.

Ravel, Dukas, Respighi/Jansons, Capitol/EMI CDC 7 49964-2.
En raison de sa capacité à englober nombre d'éléments extramusicaux allant du pittoresque au philosophique, le poème symphonique connut une vogue partout en Europe qui dura jusqu'au début du XXe siècle. Cet album regroupe les poèmes symphoniques clés de Maurice Ravel «Pantomine», de Paul Dukas «L'apprenti sorcier», et d'Ottorino Respighi «Fêtes romaines». Le tout nous est servi sur plateau d'argent par le Oslo Philarmonic Orchestra sous la tutelle de Mariss Jansons. Avec cette nouvelle fresque musicale, nous sommes éloignés de tout commercialisme. Un disque que l'on écoute pour le plaisir et pour relaxer.

Philippe Barney «Recto Verseau» MCA/Trafic TF-8945.
On se souvient de Philippe Barney en tant qu'auteur-compositeur-interprète de la chanson «Un enfant de toi» (un 45 tours qui s'est vendu à plus de 600,000 exemplaires en France). Avec cette première aventure discographique de Philippe Barney nous plongeons dans l'univers particulier de ce jeune homme. «Recto Verseau» est d'une beauté sombre et farouche. D'intérêt particulier: «Un enfant de toi» naturellement, en plus de «Comédie d'amour», «Je veux que tu danses», «T'es sublime», et «Le souvenir de toi». Musicalement riche et confortable.

Agriculture

• Ottawa

Du grain transformé en carburant

La production d'alcool déshydraté à fort indice d'octane offre aux agriculteurs un marché unique pour leur grain avarié ou de qualité inférieure.

Mohawk Oil distille de l'éthanol à partir de grains des Prairies et le mélange à de l'essence pour produire un carburant de combustion plus propre. L'an dernier, la société a versé plus de 3 millions de dollars à des agriculteurs locaux en échange de 23 000 tonnes de grain. Ce montant est appelé à augmenter, compte tenu des plans, récemment annoncés, d'expansion des activités de l'usine.

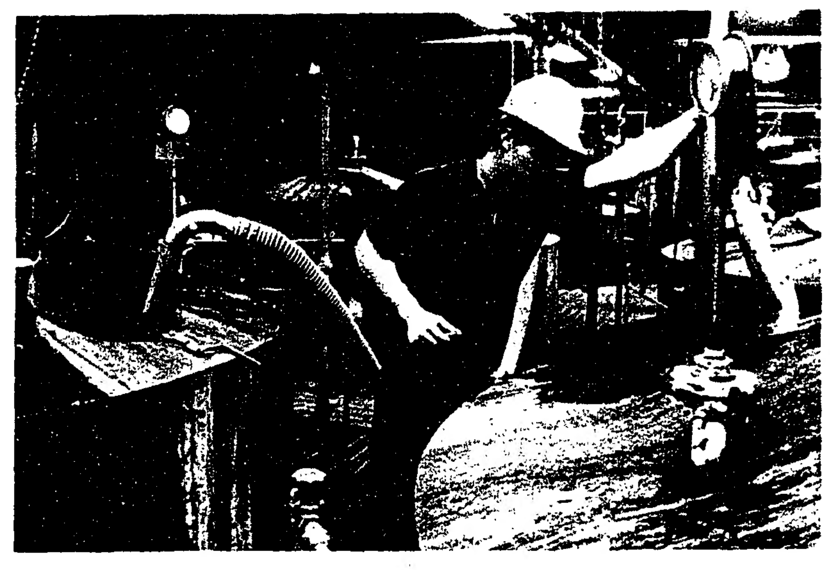
«C'est une situation mutuellement bénéfique. Notre définition de la qualité du grain est tout à fait à l'opposé de celle du meunier. En effet, nous préférons le grain de catégorie inférieure, riche en amidon mais pauvre en protéines, et nous offrons un marché pour le grain endommagé, brûlé ou germé», explique Don O'Connor, vice-président du Service des approvisionnements et de la fabrication.

L'usine, située à Minnedosa (Manitoba), est en activité depuis 1981. Sa capacité de production d'éthanol se situe présentement à 9 millions de litres et atteindra bientôt 10 millions, soit près du double de la capacité originale lors de l'inauguration, il y a neuf ans.

Destiné à aider l'État à élaborer des possibilités d'action à l'intention du secteur des céréales et des oléagineux, le programme Grains 2000 d'Agriculture Canada examine actuellement les obstacles à l'expansion efficace de la mise en marché de l'éthanol.

«Nous louons les efforts déployés par des sociétés comme Mohawk Oil. Dans le cadre de notre examen de la politique agro-alimentaire, nous étudions des façons de permettre aux agriculteurs de devenir plus autonomes. Mohawk Oil leur offre cette possibilité en créant un marché supplémentaire pour leur grain», soutient Brian Paddock, directeur du Développement des politiques, à Grains 2000.

La production d'éthanol offre un avantage supplémentaire aux agriculteurs. En effet, une fois le grain distillé, la valeur protéique du grain transformé est récupérée sous forme de «drêche de distillerie» qui est ensuite utilisée comme complément d'alimentation du bétail. Ce sous-produit s'avère particulièrement précieux pour les vaches laitières à cause de la grande valeur de ses protéines tannées qui lui permettent de se décomposer dans l'intestin plutôt que dans l'estomac.



Un employé de Mohawk Oil examine un fermentateur qui sert à transformer l'amidon du grain en ethanol. La compagnie peut maintenant offrir des débouchés supplémentaires aux agriculteurs canadiens pour leurs grains de qualité inférieure. L'an dernier, la compagnie a acheté 23 000 tonnes de grains et l'on s'attend à voir ce volume augmenter au cours des prochaines années.

Le processus de fermentation produit également du bioxyde de carbone et de la chaleur. Mohawk Oil cherche à utiliser efficacement ces sous-produits pour stimuler la croissance d'autres cultures (par exemple, le chauffage de serres hydroponiques à l'aide de la chaleur résiduelle et l'enrichissement de l'air au bioxyde de carbone).

«Nous croyons que la production d'éthanol pourrait être indispensable à la survie des céréaliculteurs du Canada. Il est essentiel de continuer à créer des sources intérieures additionnelles de revenu pour l'agriculture canadienne», a conclu M. O'Connor.

• Ottawa

Paiements tripartites provisoires accordés aux producteurs de miel

Les producteurs de miel inscrits au Programme national tripartite de stabilisation des prix recevront un paiement provisoire de trois cents la livre (6,61 cents le kilogramme) pour le miel produit du 1er juin 1989 au 28 février 1990.

L'annonce a été faite par le Comité national de stabilisation au nom des producteurs, du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux participants.

Le paiement provisoire accordé équivaut aux trois quarts de la différence entre le prix de soutien de 1989, soit 50,8 cents (1,12 $ le kilogramme) et le prix du marché prévu actuellement, soit 46,5 cents (1,03 $ le kilogramme).

Quand le prix du marché sera établi définitivement, on calculera le paiement complet en fonction de la différence totale existant entre le prix de soutien et le prix du marché. Ce paiement sera accordé pour le miel admissible mis en marché du 1er juin 1989 au 31 mai 1990.

Au total, 692 producteurs de miel de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba, de l'Ontario, de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick remplissent les conditions nécessaires pour obtenir un paiement.

Les programmes tripartites nationaux de stabilisation sont mis en place en vertu d'une entente fédérale-provinciale; ils visent à stabiliser les recettes perçues par les producteurs pendant les périodes où les prix du marché sont faibles.

Les producteurs et les deux paliers de gouvernement participent à parts égales au financement de ces programmes.

• Ottawa

Que mangeront les Canadiens vers l'an 2000?

L'évolution des goûts des Canadiens et de leurs attitudes à l'égard des aliments pourrait modifier considérablement la consommation alimentaire d'ici l'an 2000.

Du poulet dépouillé cuit dans un four à micro-ondes et du brocoli à la vapeur accompagnés de pâtes préparées à l'aide d'un mélange en poudre, un verre de lait écrémé et une boule de yogourt congelé pourraient bien l'emporter sur la tranche de steak, les pommes de terre, le café et le morceau de gâteau, l'un des mets favoris d'un hier encore récent.

Par ailleurs, les comptoirs de charcuterie et les rayons boulangerie font désormais partie du décor de nos épiceries. Sur les étagères, on trouve de plus en plus d'aliments préparés ou semi-préparés, comme des petits déjeuners congelés, des boissons en cannette ou en bouteille, des mélanges à farce, des plats principaux congelés, des riz spéciaux, des mélanges à muffins, des pâtés à la viande congelés et des flocons de viande en conserve.

Ce ne sont là que quelques-unes des constatations d'une étude menée pour le compte d'Agriculture Canada sur les

(suite en page 15)

• Ottawa

Toujours à l'avant-garde de la concurrence

Une méthode améliorée d'évaluation des bovins laitiers de reproduction pourrait bien accroître les ventes de matériel génétique du Canada sur le marché mondial.

Le nouveau Modèle animal canadien (MAC) permettra aux producteurs de prendre des décisions plus éclairées en matière de reproduction, grâce aux renseignements qu'il fournit sur les lignées de chaque vache et sur les facteurs qui influent sur le rendement laitier.

«Ce système exploite l'ordinateur jusqu'aux limites de ses possibilités», affirme le gestionnaire du programme, Andy Robinson, généticien au service d'Agriculture Canada. «On peut dire, ajoute le chercheur, que c'est ce qu'il y a de mieux dans le domaine de l'amélioration génétique».

Pour la première fois, on évalue les vaches et les taureaux grâce à la même analyse statistique. Avec l'ancien programme, on évaluait les mâles et les femelles séparément, ce qui rendait toute comparaison approximative.

Le nouveau système permet également l'évaluation des parents mâles et femelles d'un animal donné, alors que l'ancienne méthode ne visait que les lignées paternelles. La disponibilité de plus amples renseignements généalogiques s'avère particulièrement importante pour les vaches qui n'ont pas encore vêlé. On peut maintenant évaluer ces derniers d'après les mérites de leurs ancêtres.

Le MAC évaluera les tendances génétiques, de sorte que les producteurs pourront déterminer l'incidence sur leur troupeau de leurs décisions concernant les sujets de reproduction.

Selon le directeur général de la société Semex Canada, qui exporte du matériel génétique comme les embryons et le sperme de bovins, l'adoption du MAC a augmenté l'exactitude du système d'amélioration génétique du Canada de presque 10%, en particulier pour les vaches.

«Il est essentiel que nous demeurions à la fine pointe de la technologie, si nous voulons maintenir une position ferme sur les marchés mondiaux, affirme Morris Freeman. L'adoption du Modèle animal canadien constitue une importante étape dans cette voie», poursuit-il.

L'exportation d'animaux sur pied, d'embryons et de sperme de bovin rapporte beaucoup au Canada, soit 111 millions de dollars par année.

Le Canada se classe d'ailleurs au second rang, derrière les États-Unis, pour les ventes totales, fournissant 40% du marché d'exportation nord-américain. Les États-Unis ont aussi adopté récemment ce nouveau système.

Semex Canada exporte ses produits dans 66 pays. M. Freeman croit que le nouveau programme permettra à la société de maintenir ses ventes et même d'accroître ses exportations vers certains pays.

Le matériel publicitaire de la société fait déjà état de l'exactitude accrue des données du MAC.

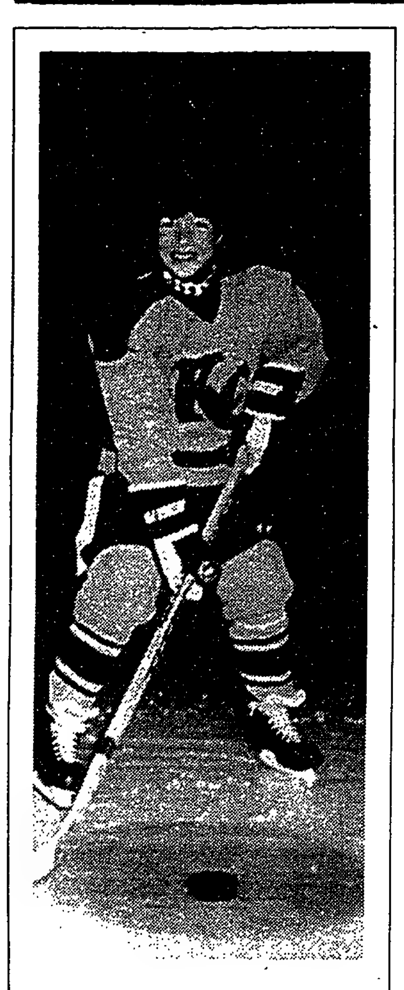


M. Freeman souligne que l'adoption de ce nouveau programme tombe à point, car les Pays-Bas, la France et l'Allemagne essaient de percer ce secteur et d'approvisionner en matériel génétique le lucratif marché européen.

Le MAC contient des données sur 500 000 vaches et 100 000 taureaux au Canada. Agriculture Canada conserve des données sur les bovins laitiers depuis les années 1950.

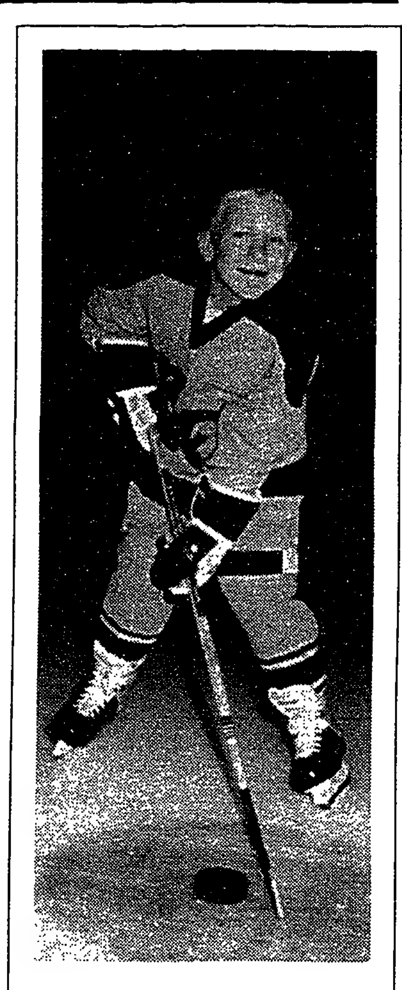
M. Robinson fera un exposé lors du Congrès international du lait qui aura lieu cet automne à Montréal.

Nos jeunes étoiles du hockey



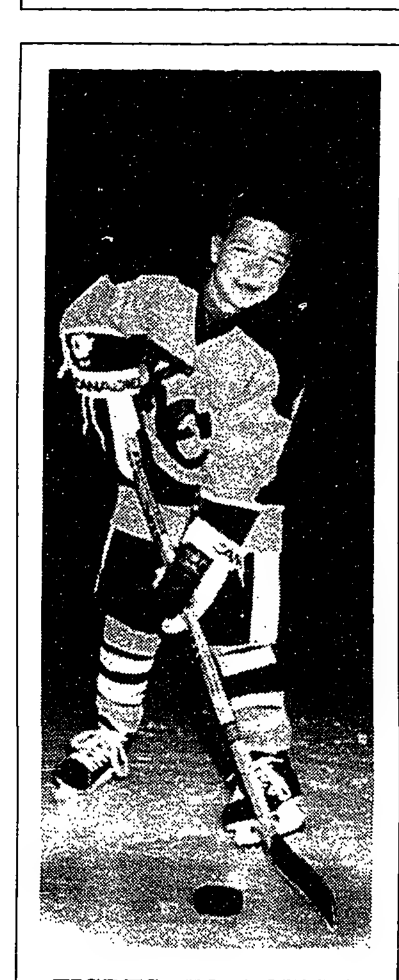
TIGRES - TOM THUMB
Nom: **Zachary Beaudoin**
Âge: **7 ans**
Équipe de hockey préférée: **Oilers**
Joueur de hockey préféré: **Wayne Gretzky**
Position préférée: **Défense**
Sports et activités préférés: **Hockey, soccer et basketball**

Zachary joue au hockey depuis trois ans.



TIGRES - TOM THUMB
Nom: **Paul Murphy**
Âge: **6 ans**
Équipe de hockey préférée: **Flames**
Joueur de hockey préféré: **Mike Vernon**
Position préférée: **Gardien de but**
Sports et activités préférés: **Hockey, soccer et karaté**

Paul patine depuis seulement un an.



TIGRES - TOM THUMB
Nom: **Hyacinthe Fallu**
Âge: **6 ans**
Équipe de hockey préférée: **Pittsburg**
Position préférée: **Avant**
Sports et activités préférés: **Soccer, hockey, natation et aller à l'école**

Hyacinthe a commencé à patiner à l'âge de trois ans et commence tout juste à jouer au hockey. Il désire un jour porter le numéro 99!



TIGRES - TOM THUMB
Nom: **Pierre Turcotte**
Âge: **4 ans**
Équipe de hockey préférée: **Oilers**
Joueur de hockey préféré: **Grant Fuhr**
Position préférée: **Gardien de but**
Sports et activités préférés: **Hockey et natation**

Pierre joue au hockey depuis un an.

• Edmonton



L'observation de la météo pour prévoir le changement

Observer la météo, nous l'avons tous fait au petit bonheur en dressant un doigt mouillé pour voir d'où vient le vent ou même en jetant un coup d'oeil à l'extérieur pour vérifier s'il pleut.

Pendant des décennies, toutefois, des observations ont été minutieusement enregistrées à la Ferme expérimentale centrale d'Agriculture Canada, à Ottawa, fournissant ainsi des données inestimables aux chercheurs qui étudient actuellement les effets du réchauffement du globe et d'autres grands changements climatiques.

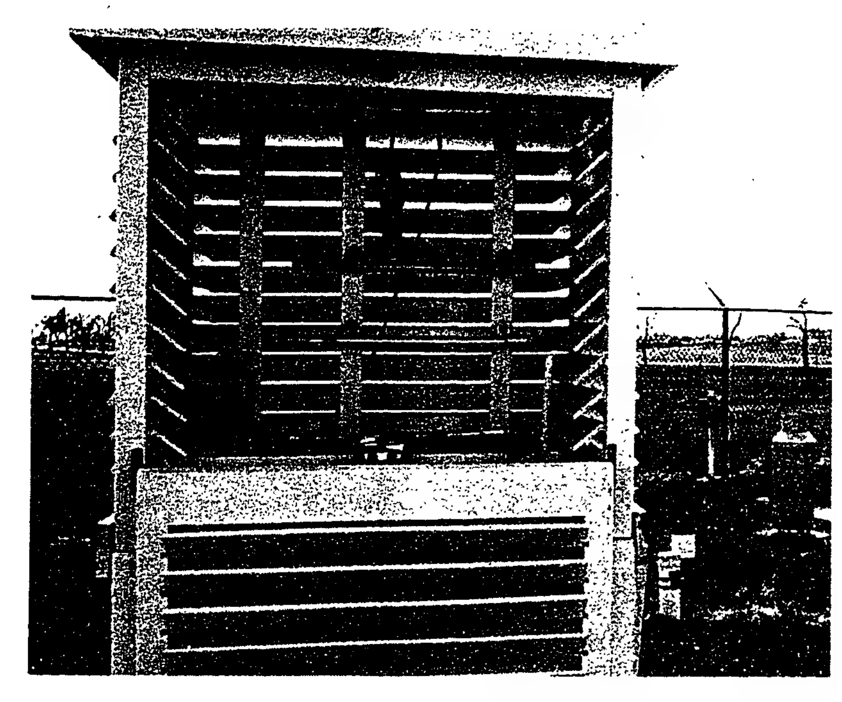
Cette année marque le 150e anniversaire de l'observation systématique de la météo au Canada. Depuis 1889, des données sur le climat sont enregistrées deux fois par jour, sept jours par semaine, à la Ferme expérimentale. Cet établissement est l'une des 2 500 stations météorologiques au pays et l'une des six stations d'Agriculture Canada à célébrer un siècle d'observation de la météo.

«Les stations d'observation qui ont enregistré des données météorologiques au même endroit, à l'aide des mêmes méthodes, pendant une longue période de temps, sont en mesure de fournir une base de données valables pour les chercheurs», explique Andy Bootsma, un spécialiste des ressources agrométéorologiques au Centre de recherches sur les terres d'Agriculture Canada. «Puisque la question de l'environnement occupe de plus en plus l'avant-scène, ce relevé permanent des cycles météorologiques nous permet de retourner en arrière pour déterminer des tendances possibles dans les changements de température».

L'observation de la météo, qu'il ne faut pas confondre avec les prévisions météorologiques, ne prévoit pas les éléments, mais consiste simplement à enregistrer tous les jours les conditions réelles. Les températures maximale et minimale quotidiennes, l'humidité relative, la température au sol et celle du sol, la quantité de précipitation et les heures d'ensoleillement constituent des exemples d'observations enregistrées à la station d'Ottawa.

«Les principes à la base de l'observation de la météo n'ont guère changé au cours des années, poursuit M. Bootsma. les chercheurs qui menaient des essais sur les cultures il y a cent ans étaient aussi intéressés que nous le sommes aujourd'hui à connaître les effets de la météo sur l'agriculture. Cependant, les applications de cette information se sont considérablement étendues au cours des ans».

Les données climatiques sont maintenant utilisées par les travailleurs forestiers, les planificateurs de ceinture verte, les ingénieurs de la construction et les gestionnaires de ressources



Les parois à planchettes de l'abri météorologique Stevenson, tout en permettant à l'air de les traverser, empêchent les rayons du soleil d'atteindre directement les thermomètres. Les relevés de températures maximum et minimum ne représentent que quelques-unes des observations météorologiques effectuées deux fois par jour à la Ferme expérimentale centrale depuis plus de cent ans.

(suite à la page 13)

Météo...

(suite de la page 12)

en eau, soit pratiquement tous les gens engagés dans des travaux qui nécessitent des connaissances sur les conditions météorologiques passées et sur celles qui sont prévisibles.

Au Centre de recherches sur les terres, les scientifiques étudient actuellement les registres de longue date pour déterminer les tendances de la température du sol, de l'humidité disponibles, de la durée de la saison de végétation et des cycles possibles de sécheresse. On tient également compte de ces données lors des essais sur les régies de culture et l'établissement des zones climatiques, ce qui permet aux chercheurs de surveiller et de comparer le potentiel agricole et les risques à différents endroits.

Les techniques d'observation modernes emploient une combinaison de technologies anciennes et nouvelles, en vue de maintenir la comparabilité des données. L'adoption soudaine de matériel plus sensible et automatisé entraînerait une déformation des données dans les relèves météorologiques, laquelle pourrait à l'avenir être mal interprétée par des chercheurs.

Cependant, la station automatisée présente l'avantage de pouvoir être installée dans des zones éloignées et d'y être laissée sans surveillance quotidienne, en plus de permettre plus de relevés à l'heure. Ces avantages incitent maintenant les chercheurs à trouver des moyens d'atténuer les résultats ainsi obtenus afin qu'ils s'apparentent plus étroitement à ceux des observations manuelles.

Une fois les observations relevées, on les envoie au Service de l'environnement atmosphérique d'Environnement Canada, qui est chargé de compiler les relevés nationaux et de tenir les archives.

La chronique historique

Le projet de recherche est subventionné par Emploi et Immigration Canada.

ANNE GENEST
recherchiste

Saint-Albert

Le 8 mai 1861, le Père Lacombe quitte le lac Sainte-Anne pour venir fonder la Mission de Saint-Albert. Cet endroit appelé le Grand Lac, à l'embouchure de la rivière Esturgeon est plus fertile que le lac Sainte-Anne où la terre est marécageuse. On peut également se procurer facilement les provisions nécessaires puisque la Mission n'est qu'à huit milles du Fort des Prairies où vivent les Cris et les Pieds-Noirs. Le 23 mars 1863, les Soeurs de la Charité viennent à Saint-Albert, pour y faire la classe et soigner les malades. La même année, le Père Lacombe fait construire un moulin à farine. Les Métis de Saint-Albert, du lac Sainte-Anne et Saint-Joachim se réunissent à Fort Edmonton le 31 mars 1864 pour établir un gouvernement local. M. Joseph Beaudry est élu président. En 1868, le diocèse de Saint-Albert est fondé, Mgr Vital Grandin devient le premier évêque titulaire.

Vers la fin des années 1870, le moulin à farine ne fonctionnant plus depuis un certain temps, un groupe de citoyens approche l'évêque pour lui demander la permission de le reconstruire. On forme une compagnie de six actionnaires comprenant un total de 28 parts, chaque part étant évaluée à 100 $. La Mission se réserve six parts et fournit la machinerie. Ce moulin est cependant complètement détruit au cours d'un incendie le 24 mars 1889. Après 1885, le Conseil scolaire de Régina crée le District scolaire public et catholique de Saint-Albert no 3, à la demande des citoyens de cette ville. Désormais, toutes les personnes qui veulent enseigner dans les Territoires du Nord-Ouest, (l'Alberta étant fondée en 1905), doivent passer des examens écrits. Les soeurs Dillon et Marie sont les premières Soeurs Grises à obtenir leur certificat.

En 1902, la ville de Saint-Albert est incorporée par un décret du Conseil du Nord-Ouest de Régina. Les membres du premier conseil municipal sont: MM. Chery Hébert, maire, David Chevigny, Jos Léonard, Henry Cunningham, Lucien Boudreau, Nazaire Asselin et Fleury Perron. Le siège épiscopal est transféré de Saint-Albert à Edmonton en 1912, Mgr Légal devenant le premier archevêque d'Edmonton. En 1949, le gouvernement ferme le pensionnat que fréquentaient les jeunes Indiens. Le vieil édifice devient le Foyer Youville accueillant les personnes âgées jusqu'en 1965 où il est reconstruit pour se conformer aux exigences gouvernementales.

Aujourd'hui, une grosse église de style romain bâtie en 1922 et située à côté du Foyer Youville accueille les visiteurs. Sur ce site historique, on a érigé en 1929 une statue en bronze du Père Lacombe, le fondateur de Saint-Albert. On y trouve également le musée Lacombe où l'on a conservé la première église en bois que l'on a entourée d'une structure de briques. Elle contient la collection de souvenirs des premiers missionnaires.

Références

1. Pères Oblats de l'Immaculée. **Notice historique sur les Missions du Lac Sainte-Anne, Saint-Joachim et Saint-Albert.** Père Lacombe, 1842-64. pp. 19-20. Edmonton, Archives provinciales de l'Alberta, N° Acc. 71.220/123/5441.
2. Diverses notes sur l'histoire de Saint-Albert et sur le clergé du diocèse, s.d. **Saint-Albert, Cradle of the Catholic Church in Alberta.** S. N.M. Côté, s.g.m. N° Acc. 71.220/125/5485.
3. **Ibid. Extraits des chroniques des Soeurs Grises de Saint-Albert,** s.d.
4. **Ibid. Saint-Albert, Cradle of the Catholic Church in Alberta.**
5. Divers documents sur Saint-Albert, 1891-1981. Historic Saint-Albert - It's Foundation - 1861-1868. **The Morinville Journal,** Edmonton, (May 21, 1954): pp. 11-12. N° Acc. 71.220/125/5487.
6. **Op.cit. Saint-Albert, Cradle of the Catholic Church in Alberta.**
7. **Op.cit.** Historic Saint-Albert - It's Foundation - 1861-1868... p. 22.
8. **Op.cit. Saint-Albert, Cradle of the Catholic Church in Alberta.**

Si vous désirez collaborer à la chronique historique, n'hésitez pas à appeler Mme Marie Beaupré au 925-3801 ou au 489-2747 ou Mme Fernande Bergeron au 466-1680.

AVIS

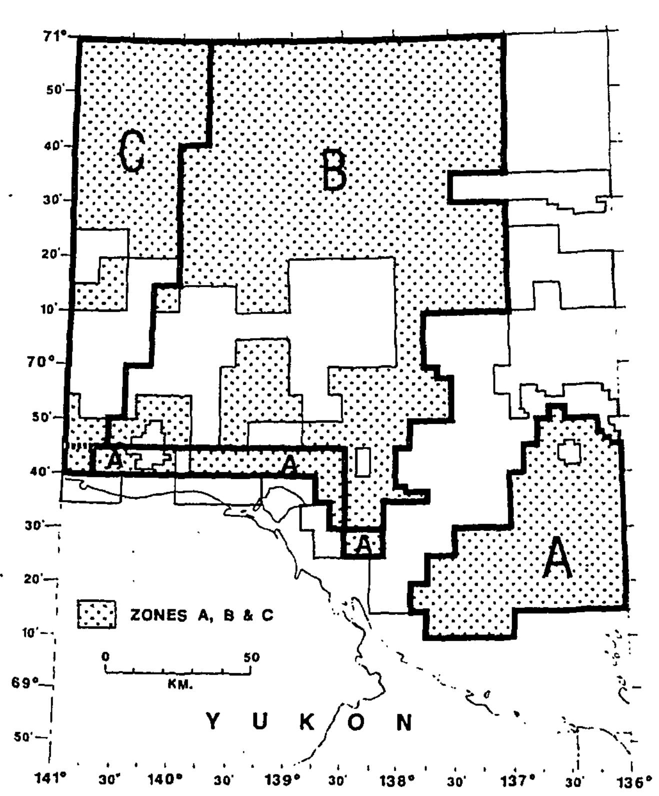
Appel de nominations nº 2-1990 : Région occidentale de la mer de Beaufort

Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, avec le concours de la ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources pétrolières des Territoires du Nord-Ouest, et du ministre du Développement économique du Yukon, demande par la présente, qu'on lui soumette des nominations à l'égard de certains secteurs de la région occidentale de la mer de Beaufort identifiés sur la carte ci-dessous.

Les nominations reçues relatives aux zones A, B, et C seront considérées aux fins d'inclusion dans un appel d'offres.

Les demandes doivent être adressées au Bureau de l'Administration du pétrole et du gaz des terres du Canada à Yellowknife, à l'attention de M. Thomas.

Le présent appel de nominations se termine à 16 heures, heure des Rocheuses, le 28 septembre 1990.



Les personnes qui désirent obtenir de plus amples renseignements peuvent se procurer le texte intégral de l'appel de nominations en communiquant avec l'Administration du pétrole et du gaz des terres du Canada aux adresses suivantes :

YELLOWKNIFE	CALGARY	OTTAWA
C.P. 1500	630-4e av. S.-O.	355, chemin River
4914-50e Street	3e étage	Tour B, 15e étage
Édifice Bellanca	Calgary (Alberta)	Ottawa (Ontario)
6e étage	T2P 0J9	K1A 0E4
Yellowknife (T.N.-O.)	(403) 292-5632	(613) 933-3760
X1A 2R3		
(403) 920-8175		

Administration du pétrole et du gaz des terres du Canada | Canada Oil and Gas Lands Administration

Canada

• Ottawa

Programmes d'assurance-récolte mieux adaptés

Une hausse de la protection maximale, une assurance sur les nouvelles cultures et un financement spécialement destiné à indemniser les producteurs, pour les dommages causés aux récoltes par la sauvagine ne constituent que quelques-unes des modifications à la Loi sur l'assurance-récolte dont profiteront les agriculteurs.

À la suite de demandes d'amélioration des programmes présentées par les producteurs, la Loi sur l'assurance-récolte a été mise à jour pour la première fois depuis 1973. Ainsi, les provinces pourront adapter leurs programmes d'assurance-récolte aux besoins de leurs agriculteurs.

«Ces modifications accordent aux provinces une plus grande latitude pour évaluer les rendements probables qui servent à déterminer le montant des remboursements aux agriculteurs», explique Mike Ellis, directeur de la Division de l'assurance-récolte d'Agriculture Canada.

«Auparavant, les rendements étaient habituellement calculés sur une moyenne de dix ans. Mais cette méthode ne tenait pas compte de l'amélioration à long terme de la production résultant de l'emploi de nouvelles techniques. Elle ne considérait pas, non plus, les effets désastreux des pertes de récolte anormalement élevées sur les niveaux de protection offerts aux agriculteurs. Désormais, les provinces pourront élaborer des programmes d'assurance qui répondront aux désirs et aux besoins des producteurs».

Les programmes d'assurance-récolte garantissent aux agriculteurs une protection contre les pertes attribuables à des causes naturelles. La nouvelle loi énonce les modalités de la contribution financière fédérale aux programmes provinciaux. Les provinces assument le rôle d'assureur et, à ce titre, élaborent et gèrent les programmes d'assurance-récolte.

En vertu de la nouvelle loi, la protection maximale des rendements probables a été portée de 80 à 90%, permettant ainsi aux producteurs à faible risque d'obtenir une protection accrue.

Afin d'encourager la diversification, on a également réduit la quantité de renseignements nécessaires à l'élaboration d'un programme d'assurance pour les nouvelles cultures. Aussi, pour la première fois, la Loi fédérale sur l'assurance-récolte autorise les provinces à offrir aux producteurs une assurance contre la perte de revenus en cas de destruction d'arbres fruitiers et d'autres plantes vivaces.

«Nous avons décidé de modifier la loi après la grande sécheresse de l'été 1988, explique M. Ellis. La multiplication des programmes d'indemnisation spéciaux nous a persuadés qu'il fallait élaborer des programmes d'assurance-récolte mieux adaptés aux besoins des producteurs».

La Loi prévoit également une assurance jusqu'à concurrence de 80% de la valeur des récoltes endommagées par les oiseaux aquatiques migrateurs protégés. Ce programme, autrefois distinct, est maintenant régi par la nouvelle loi, ce qui permet d'augmenter la protection offerte et de verser plus rapidement les prestations aux producteurs.

Bien que la Loi et le règlement qui s'y rattache permettent une grande latitude, ils favorisent également la cohérence des programmes à l'échelle nationale. Une série de mécanismes de contrôle prévus par la Loi feront en sorte que le programme de chaque province, bien que différent, soit financièrement viable et équitable envers les producteurs.

En vertu de la nouvelle loi, les producteurs continueront de verser 50% des primes, alors que les gouvernements fédéral et provinciaux se partageront le reste, en plus des frais d'administration.

La nouvelle loi comporte également une disposition qui en prescrit la révision dans cinq ans.

• Edmonton

Hausse des prestations

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, l'honorable Perrin Beatty a annoncé l'indexation de la pension de la Sécurité de la vieillesse, du Supplément de revenu garanti et de l'Allocation au conjoint à compter du mois de juillet, en fonction de la hausse du coût de la vie.

La pension de la Sécurité de la vieillesse, versée à tous les Canadiens de 65 ans et plus, sera portée à 347,93 $ (elle était de 343,13 $) par mois.

Le montant maximum du Supplément de revenu garanti (S.R.G.) sera haussé à 413,48 $ (de 407,77 $) pour une personne seule ou pour une personne mariée dont le conjoint **ne reçoit pas** de pension de la Sécurité de la vieillesse ou d'Allocation au conjoint.

Le montant maximum du Supplément de revenu garanti sera porté à 269,32 $ (de 265,60 $) pour chaque personne mariée dont le conjoint reçoit également une pension de la Sécurité de la vieillesse ou pour une personne mariée dont le conjoint reçoit une Allocation au conjoint.

L'Allocation au conjoint maximale versée aux person-

(suite en page 15)

LIGUE DE BALLE-LENTE FRANCOPHONE D'EDMONTON
STATISTIQUES DE LA SEMAINE DU 11 AU 15 JUIN 1990

Résultats:

11 juin	Petro-Canada 10 - Capital City 8
12 juin	F.J.A. - Acadiens (REMISE)
13 juin	Amyotte 8 - Chevaliers 7
14 mai	Faculté 16 - D. Générique 14

Classements:

	PJ	G	P	N	PP	PC	MPB	MOY.	DIF
PETRO-CANADA	4	4	0	0	45	14	.518	1.000	—
FACULTÉ	4	4	0	0	50	19	.609	1.000	—
F.J.A.	2	2	0	0	36	16	.637	1.000	1
CAPITAL CITY	5	3	2	0	45	35	.518	.600	1 1/2
AMYOTTE	5	2	3	0	33	43	.472	.400	2 1/2
CHEVALIERS	5	1	4	0	33	52	.531	.200	3 1/2
D. GÉNÉRIQUE	5	1	4	0	45	71	.513	.200	3 1/2
ACADIENS	4	0	4	0	15	52	.439	.000	4

PJ: Parties jouées **G:** Gagnées **P:** Perdues **N:** Nulles **PP:** Points pour **PC:** Points contre **MPB:** Moyenne de présence sur les buts **MOY:** Moyenne de l'équipe **DIF:** Différence

Parties à venir

LUNDI 25 JUIN	ACADIENS	vs	CHEVALIERS	19h00
MARDI 26 JUIN	D. GÉNÉRIQUE	vs	PETRO-CANADA	19h00
MERCREDI 27 JUIN	FACULTÉ	vs	CAPITAL CITY	19h00
JEUDI 28 JUIN	F.J.A.	vs	AMYOTTE	19h00

L'an 2000...

(suite de la page 10)

grandes tendances en matière de consommation alimentaire et qu'on trouve dans le rapport intitulé **Tendances de consommation alimentaire: que nous réservent les années 1990?**

Selon ce rapport, plusieurs facteurs modifieront radicalement le visage du secteur agro-alimentaire d'ici à l'an 2000: l'évolution considérable des opinions et des goûts, le faible taux de croissance, le vieillissement de la population, les préoccupations concernant la protection personnelle et l'environnement ainsi que les progrès réalisés dans le domaine de la recherche agro-alimentaire.

«Les épiceries offriront probablement, dans l'avenir, de nouvelles variétés de fruits, de légumes et de coupes de viande», déclare Ian Campbell de la Section de la recherche et de l'information sur les marchés, du ministère.

La popularité du four à micro-ondes, par exemple, est en train de modifier nos habitudes alimentaires. Les consommateurs cherchent davantage des aliments pratiques et mangent plus souvent au restaurant, compte tenu de nombre croissant de femmes sur le marché du travail et de familles à double revenu.

Les personnes de 30 à 40 ans s'intéressent de façon particulière aux questions entourant la santé, la valeur nutritive et la salubrité des aliments. Selon M. Campbell, «ce groupe nombreux et influent crée un marché pour les aliments à teneur élevée en fibres, à faible teneur en sel et sans cholestérol».

Étant donné une préférence de plus en plus marquée des consommateurs pour des aliments à la fois attrayants, frais, pratiques, variés et de qualité, et leurs préoccupations au sujet de la santé, de la valeur nutritive et de la salubrité des aliments ainsi que de l'environnement, il faudra commercialiser des produits pour des groupes bien spécifiques. Comme la demande à la consommation sera très variée, des marchés spécialisés verront le jour pour aliments biologiques, importés et de style design.

Il en résulte que les habitudes alimentaires des consommateurs en transformation occasionneront des changements à tous les niveaux du secteur agro-alimentaire.

«LE PANIER PERCÉ»

Sur les ondes de **CJSW 90,9 MF** à Calgary
de **13 h 00** à **14 h 00** tous les samedis

Construction de défense Canada | Defence Construction Canada

Construction de Défense Canada lance un appel d'offres pour:

- Revêtement asphaltique, diverses routes de la base, bfc Cold Lake (Alberta).
  Référence: CL 060 10
- Fournir et installer deux systèmes de pompage, bâtiment 241, bfc Edmonton (Alberta).
  Référence ED 099 10
- Réfection des toîtures, divers logements familiaux, bfc Edmonton (Alberta).
  Référence: ED 062 10
- Rénovation et rajoût au bâtiment 108, Wainwright (Alberta).
  Référence: WR 001 10

Les sous-traitants en mécanique (Division 15 au cahier des charges) et en électricité (Division 16 au cahier des charges) du projet WR 001 10 doivent présenter leurs soumissions au bureau des soumissions déposées le LUNDI 9 juillet 1990.

La date limite prescrite de réception des soumissions est le MERCREDI 11 juillet 1990.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à la section des Plans à Ottawa (613) 998-9549.

Canada


Travaux publics Canada | Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées au Gestionnaire régional, Politique et admininistration des contrats, Travaux publics Canada, suite 1000, 9700 avenue Jasper, Edmonton, Alberta T5J 4E2, seront reçues jusqu'à 14 h 00 à la date limite déterminée. Les documents relatifs à l'appel d'offres peuvent être obtenus du bureau de Travaux publics Canada à l'adresse mentionnée plus haut, téléphone: (403) 495-3213.

PROJET

N° 669589 - Parc national de Banff, Alberta, déblayer, niveler le gravier et refaire la surface d'asphalte, du km 44.4 au km 46.3, autoroute transcanadienne.

DATE DE FERMETURE: le 5 juillet 1990

On peut se procurer les documents de soumission aux bureaux de Travaux publics Canada, chambre 632, Édifice Harry Hays, 220-4e Avenue, S.E., Calgary, Alberta; au bureau de Travaux publics Canada à Banff, Alberta; 1166 rue Alberni, Vancouver, C.-B.; et on peut aussi les consulter aux bureaux de l'Association des constructeurs de routes situé à Edmonton, Alberta; et à l'Association des constructeurs de routes de la C.-B. à Richmond, C.-B.

POUR INFORMATIONS TECHNIQUES, CONTACTER: M. R. Iverson, assistant-gérant de projet, Banff, Alberta, (403) 762-2716.

INFORMATIONS CONCERNANT LA SOUMISSION: Tél.: (403) 495-3213.

La plus basse ou toute autre soumission ne seront pas nécessairement acceptées.

Canada

Hausse...

(suite de la page 4)

nes de 60 à 64 ans à faible revenu, mariées à un bénéficiaire du S.R.G., sera augmenté à 617,25 $ (de 608,73 $).

L'Allocation au conjoint-veufs et veuves maximale versée uniquement aux veufs et veuves à faible revenu, âgés de 60 à 64 ans qui résident au Canada et satisfont aux conditions de résidence de base sera portée à 681,44 $ (de 672,04 $).

Ces prestations sont rajustées tous les trois mois selon les augmentations de l'indice des prix à la consommation, mesure qu'utilise Statistique Canada pour évaluer le taux d'inflation.


Travaux publics Canada | Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées au Gestionnaire régional, Politique et administration des contrats, Travaux publics Canada, suite 1000, 9700 avenue Jasper, Edmonton, Alberta, T5J 4E2, seront reçues jusqu'à 14 h 00 à la date limite déterminée. Les documents relatifs à l'appel d'offres peuvent être obtenus du bureau de Travaux publics Canada à l'adresse mentionnée plus haut, téléphone (403) 495-3213.

PROJET

N° 800202 - Pour la Gendarmerie Royale du Canada, Smoky Lake, Alberta, Édifice du détachement de la G.R.C.

DATE DE FERMETURE: le 12 juillet 1990

On peut se procurer les documents de soumission au bureau de Travaux publics Canada, suite 632, Édifice Harry Hays, 220-4e Avenue, S.E., Calgary, Alberta et on peut aussi les consulter aux bureaux de l'Association de la construction situés à Edmonton et Calgary, Alberta.

BUREAU DÉPOSITAIRE DES SOUMISSIONS: Les sous-traitants pour les travaux de mécanique et d'électricité doivent présenter leur soumission par l'entremise du Bureau dépositaire des soumissions de l'Alberta Limitée, 10215 - 176e Rue, Edmonton, Alberta, T5S 1M1, dépôt de soumission, pas plus tard que 14 h 00, le mardi 10 juillet 1990, conformément aux dispositions du document intitulé «Règles normatives concernant les pratiques des bureaux des dépôts des soumissions (pour les projets de construction d'immeubles du gouvernement fédéral)» datée du 7 août 1981.

INFORMATIONS CONCERNANT LA SOUMISSION: tél.: (403) 495-3213.

La plus basse ou toute autre soumission ne seront pas nécessairement acceptées.

Canada


Travaux publics Canada | Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES portant sur les projets énoncés ci-dessous, adressées au Gestionnaire régional, Politique et administration des marchés, Travaux publics Canada, Bureau 1000, 9700, avenue Jasper, Edmonton, (Alberta) T5J 4E2, seront reçues jusqu'à 14 h 00 heures à la date indiquée. On peut se procurer les documents de soumission au bureau de Travaux publics Canada à l'adresse ci-dessus. Téléphone: (403) 495-5304.

SERVICES

N° 880101 - pour ENVIRONNEMENT CANADA
Resolute, T. N.-O.
Hangar de l'aéroport
Contrat de gestion

pour ENVIRONNEMENT CANADA
Inuvik, T. N.-O.
Hangar de l'aéroport
Contrat de gestion

DATE LIMITE: le 13 juillet 1990

REMARQUE:

Réunion préalable à la soumission prévue pour tous les intéressés, comme suit: hangar de l'aéroport, Inuvik, le 3 juillet 1990 à 9 h 00, et hangar de l'aéroport, Resolute, le 5 juillet 1990 à 9 h 00.

On peut également se procurer les documents de soumission aux bureaux de Travaux publics Canada aux endroits suivants: Bureau 632, Édifice Harry Hays, 220, 4e Avenue S.E., Calgary, Alberta; 1166, rue Alberni, Vancouver, C.-B.; 2221, Hanselman Court, Saskatoon, et Bureau 500, Édifice Banque de Commerce, 1867, rue Hamilton, Regina, Saskatchewan; Bureau 201, Édifice fédéral, 269, rue Principale, Winnipeg, Manitoba; 4900, rue Yonge, Willowdale, Ontario; Place du Portage, Phase IV, 140, Promenade du Portage, Hull, Québec; 200, boulevard René-Lévesque ouest, Montréal, Québec; Yellowknife et Inuvik, T. N.-O.

Pour tous renseignements techniques, communiquer avec: Jim. Dyck, coordinateur de l'Entretien préventif, au (403) 495-6331.

Pour plus renseignements concernant la soumission, composer le (403) 495-5304.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Canada

Les jeunes invités à s'initier à la politique

Le Palmarès Prochaine Vague

SEMAINE DU 25 JUIN 1990

CS	SD	TITRE	INTERPRÈTE
1	3	**Qui sait**	Daniel Lavoie
2	2	**Sur ta musique**	Mario Pelchat
3	10	**À bout de ciel**	Marjo
4	1	**Rage**	Laurence Jalbert
5	7	**Une dernière fois**	Gerry Boulet
6	8	**Tout court**	Véronique Rivière
7	9	**Sun City**	Les frères Groulx
8	4	**Parfums du passé**	Les B.B.
9	-	**C'est pas c'que tu crois**	Johanne Blouin
10	-	**Ton amour est trop lourd**	Jim Corcoran

CS: cette semaine **SD:** semaine dernière

Prochaine Vague avec Claude Bernatchez du lundi au vendredi de 18 h à 19 h sur les ondes de CHFA.



par MARTYNE COUTURE

Francophonie jeunesse de l'Alberta est présentement à la recherche de jeunes âgés de 16 à 24 ans pour participer au 1er Parlement franco-canadien de l'Ouest, qui aura lieu du 2 au 6 août prochain à Winnipeg.

Douze jeunes pourront agir en tant que députés, comme dans le système parlementaire canadien. Six participants ont déjà confirmé leurs présences: Daniel Dallaire, à titre de vice-chef à l'opposition, Yvon Champagne, Denise Lavallée, Patrick Mercier, Christine Holm et Martyne Couture.

Ce parlement jeunesse s'adresse aux francophones de l'Ouest. Des jeunes de la Colombie-Britannique, de la Saskatchewan, du Manitoba et de l'Alberta se rendront à Winnipeg. Le projet a été initié par un groupe de jeunes qui participent depuis déjà quelques années au Parlement jeunesse franco-manitobain.

Les organisateurs à FJA espèrent ainsi aider le jeune à mieux exercer son rôle de leader et à le sensibiliser au monde politique. Toujours selon eux, certaines questions discutées lors du Parlement franco-canadien de l'Ouest se rattacheront directement à la réalité des jeunes et de l'environnement politique qui les entoure.

Les frais d'inscription ne sont que de 60,00 $, ceci incluant le transport par avion, l'hébergement et les repas.

Il est à noter qu'un autre parlement jeunesse est organisé à Ottawa, celui-ci du côté national. C'est Roy Klassen, de Calgary, qui ira représenter les Franco-Albertains dans la capitale nationale. Le Parlement jeunesse du Canada se déroulera du 18 au 25 août prochain et il regroupera des jeunes anglophones et francophones venus de partout à travers le pays.

Ces parlements pour les jeunes leur permettent d'être sensibilisés à ce qui se passe du côté politique. Déjà, les leaders de demain s'y retrouvent. Mais ces quelques jours ne s'adressent pas qu'aux experts en la matière; bien des jeunes ne s'y connaissant que très peu en politique y participent, ceci leur permettant d'agrandir leur champs de connaissances.

L'invitation est donc lancée à tous les jeunes intéressés à participer au Parlement franco-canadien de l'Ouest. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter FJA au 469-1344.

(suite de la page 4)

des générations qui suivront. Les évidences de la destruction terrestre sont très visibles.

Le défrichement de nos forêts tropicales humides est une vraie menace au bien-être de notre monde. Des modifications radicales doivent être imposées à nos styles de vie afin de mettre une fin à l'abus de la terre d'une façon permanente. Comme citoyens du monde, c'est notre responsabilité de nous informer et d'agir!

L'espoir reste seulement avec une participation mondiale et coopérative.

Soyez responsable!

(1) in Noel Simon, **Vanishing Habitats,** Gloucester Press, 1987, p.6.
(2) in Lloyd Timberlake, **Famine en Afrique,** Edit, Gamma, 1985, pp. 16-17.
(3)in Noel Simon, **Vanishing Habitats,** Worcester Press, 1987, pp. 30-31.

Michelle Penney
Edmonton, Alberta

CBXFT Radio-Canada Alberta



Semaine du 23 au 29 juin 1990

SAMEDI

16h30 **LES HÉROS DU SAMEDI**
17h30 **BASEBALL DES EXPOS:** Pittsburg à Montréal
20h00 **LA SEMAINE PARLEMENTAIRE**
20h30 **LE VAGABOND**
21h00 **FILM:** Aventure spéléologique (voyage au coeur des glaces)
22h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
22h20 **LES NOUVELLES DU SPORT**
22h35 **LA POLITIQUE FÉDÉRALE**
22h45 **TÉLÉ-SÉLECTION:** La gifle

DIMANCHE

15h00 **DÉFILÉ DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE**
EN CAS DE PLUIE
15h00 **FILM:** Le triathlète
15h30 **FILM:** Ville de Québec, balade urbaine
16h30 **AUTOSPORT MOLSON**
18h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
18h05 **VISIONS D'ICI**
18h50 **FILM:** Aujourd'hui en France
19h00 **SPÉCIAL** Une scène d'amour, la quinzième d'Ottawa
21h00 **AUX PORTES DU PAYS**
22h30 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
22h50 **LES NOUVELLES DU SPORT**
23h10 **CINÉ-CLUB:** Les espions
EN CAS DE PLUIE:
21h00 **FILM:** Le gars qui chante Sua Jobbe
21h55 **FILM:** Félix Leclerc chante cadet
22h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
22h20 **LES NOUVELLES DU SPORT**
22h40 **CINÉ-CLUB** Les espions

LUNDI

17h00 **L'HEURE G**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **MUSICOLORE**
19h00 **LES DÉTECTEURS DE MENSONGES**
19h30 **DES JARDINS D'AUJOURD'HUI**
20h00 **LES OISEAUX SE CACHENT POUR MOURIR**
21h00 **AUX PORTES DU PAYS**
22h30 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
22h50 **LE POINT**
23h25 **L'HEURE G**
24h25 **COURTS MÉTRAGES:** Les traces du rêve

MARDI

17h00 **L'HEURE G**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **MUSICOLORE**
19h00 **LES DÉTECTEURS DE MENSONGES**
19h30 **GÉNIES EN HERBE**
20h00 **LE FUNESTIVAL** Le gendarme en ballade
22h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
22h25 **LE POINT**
23h05 **L'HEURE G**
24h05 **CINÉMA:** La Mafia IV

MERCREDI

17h00 **L'HEURE G**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **MUSICOLORE**
19h00 **LES DÉTECTEURS DE MENSONGES**
19h30 **CINÉMA:** Les aventures de l'arche perdue
22h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
22h25 **LE POINT**
23h05 **L'HEURE G**
24h05 **CINÉMA:** Tom Horn... sa véritable histoire

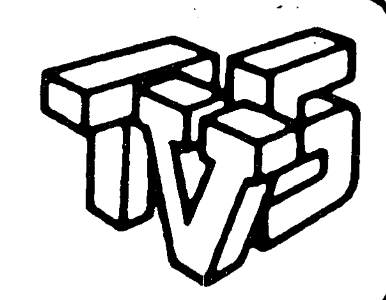
JEUDI

17h00 **L'HEURE G**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **MUSICOLORE**
19h00 **LES DÉTECTEURS DE MENSONGES**
19h30 **LES GRANDS FILMS:** Bonheur d'occasion
22h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
22h25 **LE POINT**
23h05 **L'HEURE G**
24h05 **CINÉMA:** Transamerica Express

VENDREDI

17h00 **L'HEURE G**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **MUSICOLORE**
19h00 **LES DÉTECTEURS DE MENSONGES**
19h30 **BOUFFÉE DE SANTÉ**
20h00 **LE NORD ET LE SUD**
21h00 **LE CLAN**
22h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
22h15 **LE POINT**
23h05 **L'HEURE G**
24h05 **CINÉMA:** La galette du roi

La télévision internationale de langue française



Semaine du 23 au 29 juin 1990

SAMEDI

17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2** Bulletin européen de nouvelles
17h30 **PARCOURS**
18h30 **SACRÉE SOIRÉE**
20h00 **LES CINQ DERNIÈRES MINUTES**
21h30 **MUSIQUE CLASSIQUE**
22h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
22h30 **PARCOURS**
23h30 **SACRÉE SOIRÉE**
01h00 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

DIMANCHE

17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2** Bulletin européen de nouvelles
17h30 **EXPÉDITION CHASSE ET PÊCHE**
18h00 **APOSTROPHES**
19h15 **LATITUDES**
20h15 **ENVOYÉ SPÉCIAL**
21h35 **CARGO DE NUIT**
22h20 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
22h50 **EXPÉDITION CHASSE ET PÊCHE**
23h20 **APOSTROPHES**
24h35 **LATITUDES**
01h30 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

LUNDI

17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2** Bulletin européen de nouvelles
17h30 **L'INFO-5** (2e édition)
18h00 **7 SUR 7**
19h00 **THALASSA**
20h00 **LES 90 RUGISSANTS**
21h00 **SANS DÉTOUR**
21h30 **SCULLY RENCONTRE**
22h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
22h30 **L'INFO-5**
23h00 **7 SUR 7**
24h00 **THALASSA**
01h00 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

MARDI

17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2** Bulletin européen de nouvelles
17h30 **L'INFO-5** (2e édition)
18h00 **DU COTÉ DE CHEZ FRED**
19h00 **COEUR ET PIQUE**
20h00 **OBJECTIF SCIENCES**
20h30 **MON OEIL**
21h30 **FUSIONS**
22h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
22h30 **L'INFO-5**
23h00 **DU COTÉ DE CHEZ FRED**
24h00 **COEUR ET PIQUE**
01h00 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

MERCREDI

17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2** Bulletin européen de nouvelles
17h30 **L'INFO-5** (2e édition)
18h00 **AU NOM DE LA LOI**
19h05 **LÉGENDES INDIENNES**
19h30 **TÉLÉOBJECTIF**
20h30 **MONTAGNE**
21h00 **ÉPONA**
21h30 **SANTÉ-VISIONS**
22h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
22h30 **L'INFO-5** (2e édition)
23h00 **AU NOM DE LA LOI**
24h05 **LÉGENDES INDIENNES**
24h30 **TÉLÉOBJECTIF**
01h20 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

JEUDI

17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2** Bulletin européen de nouvelles
17h30 **L'INFO-5** (2e édition)
18h00 **EX-LIBRIS**
19h00 **AVIS DE RECHERCHE**
20h30 **TÉLÉOBJECTIF**
22h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
22h30 **L'INFO-5** (2e édition)
23h00 **EX-LIBRIS**
24h00 **AVIS DE RECHERCHE**
01h20 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

VENDREDI

17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2** Bulletin européen de nouvelles
17h30 **L'INFO-5**
18h00 **TELL QUEL**
18h30 **ÉCHO**
19h05 **CINÉMA, CINÉMAS**
20h00 **RENCONTRES AVEC...**
20h30 **FRUITS DE LA PASSION**
21h30 **OBJECTIF SCIENCES**
21h55 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
22h25 **L'INFO-5**
22h55 **TELL QUEL**
23h25 **ÉCHO**
24h00 **CINÉMA, CINÉMAS**
24h50 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

Bloc-notes

une courtoisie de...



We bring your world to you.

Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT.** L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h.** Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'A.C.F.A. qui se fera un plaisir de vous aider.

SAINT-PAUL

RÉUNION mensuelle du Comité du musée historique de St-Paul le 3e lundi de chaque mois.

EDMONTON

VOULEZ-VOUS participer plus activement à la communauté francophone? Devenez membre des Jeunes Entrepreneurs francophones en contactant Mario Bergeron au 465-2943 ou Clément Lavoie au 465-1092 ou en assistant à notre réunion mensuelle (chaque 2ème mercredi du mois). (PJA)

La pré-maternelle BOBINO/BOBINETTE accepte présentement les inscriptions pour l'année scolaire 1990-91. Pour de plus amples renseignements, contacter Lise au 481-2366 ou Hélène au 444-7267. 3/8

Tout l'été, Entre Femmes t'invite à venir rencontrer des femmes et des enfants francophones au parc Bonnie Doon (93e Av. - 93e Rue) le jeudi vers 11h30. Viens pique-niquer avec nous! 31/8

L'École enfantine (pré-maternelle) accepte présentement les inscriptions pour l'année scolaire 1990-91. Pour de plus amples renseignements ou pour inscrire votre enfant, appeler Carole au 434-5767 ou Sylvie au 461-2896. 3/8

Le comité organisateur du pavillon canadien-français (Heritage Days les 5 et 6 août 1990) est à la recherche de personnes bénévoles pour aider à l'organisation de ces deux journées; pour les kiosques, la nourriture, les spectacles, les expositions, etc. Cette année les Canadiens français fêteront le 10e anniversaire de participation au Festival. Tous ceux et toutes celles qui sont intéressé(e)s, veuillez contacter Marie Blanchet au 469-4401. 6/7

Pour le mois de juillet et août le Centre d'expérience préscolaire accepte les enfants de 2 ans 1/2 à 10 ans. Nous acceptons les enfants à la semaine et au mois. Pour plus d'informations, téléphoner à Mme Ginette Allaire au 465-7651. 6/7

Il y a une rencontre d'AMNISTIE international francophone, le quatrième jeudi de chaque mois, à 19h30, au 8533 - 90e Rue. Venez en grand nombre! Pour plus d'info, contacter Hélène au 465-7191. 6/7

Le secteur de Développement économique de l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton est à la recherche de gens intéressés dans des projets conjoints d'échanges avec l'Afrique (Le Cameroun) surtout dans le domaine agricole. Pour plus de renseignements, appeler Renée Rivard au 469-4401. 6/7

RIVIÈRE-LA-PAIX

Falher - réunion mensuelle des Chevaliers de Colomb au sous-sol de l'église Sainte-Anne à 20h, le 2e mercredi de chaque mois. 6/7

Falher - réunion du Mouvement des femmes chrétiennes à la salle Légaré du Collège Notre-Dame à 19h30 le premier mercredi de chaque mois. 6/7

Tangent - Gens d'Âge d'Or - Tous les 2e jeudis du mois, une infirmière sera disponible au Centre culturel à 13h30. Pour de plus amples renseignements, appelez Jeanne au 359-2195. 6/7

Tangent - La bibliothèque au Centre culturel à Tangent: le vendredi de 13h30 à 17h; le dimanche de 12h à 13h30. Pour info: Annie au 359-2126. 6/7

Saint-Isidore - Venez rencontrer vos amis au Club BarBar le vendrei soir à 19h30. Pour info: Denis au 925-2341. 6/7

Saint-Isidore - Soirée de badminton tous les vendredis au Centre culturel à 20h. Pour info: Benoit au 624-8481. 6/7

Petites annonces

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.
Tarifs: 4 $ pour 25 mots ou moins pour 1 semaine; 7 $ pour 25 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 25 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 2,50 $ pour l'encadrement.
Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Le Franco ne facturera aucune annonce et aucune annulation ne sera acceptée après le lundi à midi. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581**
Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:
Le Franco, 8923, 82 Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

EDMONTON

Collection de livres Harlequin français à vendre. Pour info: 463-3875. 29/6

Maison à vendre par le propriétaire, située dans le quartier Mill Creek Ravine, près des écoles publique et française, 2 ch. à coucher, 962 pi. ca. sur un beau terrain de 50 pi. X 175 pi. Tél.: 466-2640. Pour de plus amples informations ou pour visiter, contacter M. ou Mme J.R. McLean, 6715 - 94A Avenue, Edmonton. 6/7

Place Gaboury - Vente privée, condominium, deux ch. à coucher, 1025 pi. ca. situé à 100 mètres de la Faculté Saint-Jean. Prix à négocier, appareils ménagers inclus, nombreux autres avantages, sauna, etc. Inf.: 465-7888. 29/6

Maison à louer - Partagerait une maison avec d'autres étudiants francophones. Située à deux coins de rue de la Faculté Saint-Jean, avantageux. Laveuse et sécheuse incluses. Services publics inclus. Disponible le 1er mai 1990; 225 $ par mois. Téléphone: 438-4966. 13/7

À vendre: billet d'avion (femme), retour seulement (Québec-Montréal-Edmonton) pour le 18 juillet 1990, moitié prix, offre à ne pas manquer. Communiquer avec moi au 433-0265 après 18 h 00. 29/6

Gardienne francophone demeurant dans la région de Bonnie Doon, intéressée à garder de jeunes enfants durant la semaine. Pour de plus amples renseignements, appeler au 466-2341 ou 480-5172. 6/7

Plus de 2 000 «Michaud» attendus au Québec

Québec sera l'hôte des familles «Michaud» du 30 juin au 1er juillet 1990 au Séminaire Saint-Augustin. Ils viendront de partout. Trois continents seront représentés, l'Amérique du Nord, l'Amérique du Sud et l'Europe. C'est ce que nous a confirmé monsieur Rosaire Michaud, président de l'Association des familles «Michaud».

Ces fêtes organisées sous la présidence d'honneur de monsieur Yves Michaud, ex-délégué général du Québec à Paris se dérouleront à Québec et à Kamouraska, lieu d'arrivée des premiers Michaud en Amérique du Nord et ce en présence de nombreux invités de marque.

Outre les représentants de nos divers paliers de gouvernements, Canadien, Québécois, Ontarien, et du Nouveau-Brunswick, soulignons la présence éventuelle d'une importante délégation de la France, en provenance de la région d'origine des familles Michaud, sous la direction du maire de Fontenay, le comte André Forens, du Consul Général de France à Québec et du Consul Général des États-Unis à Québec.

Au programme de nombreuses activités en rapport avec ces fêtes seront présentées; on peut souligner le dévoilement, à Kamouraska, d'un monument érigé à la mémoire de Pierre Michaud, premier Michaud implanté en Amérique du Nord.

Le programme complet de ces fêtes a été divulgué le 14 juin dernier, au Club de la Garnison, lors d'une conférence de presse qui a eu lieu à l'occasion du lancement du livre de madame Françoise Michaud Dufresne «L'histoire des quatre premières générations des Michaud».

Soulignons que l'Association des Familles Michaud a pour but de favoriser le regroupement des Michaud et par l'organisation de ces fêtes favoriser l'échange culturel et raffermir les liens qui les unissent.

Grandes retrouvailles des Levasseur

C'est à l'Université Laval dans la romantique ville de Québec, que la grande famille des LEVASSEUR se réunira cet été.

L'histoire nous dit que les LEVASSEUR qui habitent l'Amérique aujourd'hui sont surtout les descendants de deux ancêtres qui arrivèrent au Canada au 17e siècle. L'ancêtre de la première souche, Pierre Levasseur, arriva à Québec vers 1651, tandis que Laurent Levasseur, l'ancêtre de la deuxième souche, arriva vers 1663.

Dans cet esprit de retour aux sources et pour honorer la mémoire de nos ancêtres Pierre et Laurent, l'Association des LEVASSEUR d'Amérique Inc. (fondée en 1988), invite tous les LEVASSEUR du Canada et des États-Unis à participer à ce grand ralliement qui aura lieu les 21 et 22 juillet 1990.

La messe sera concélébrée par un groupe de prêtres LEVASSEUR. Le conférencier invité est monsieur Pierre-Louis Lapointe, archiviste et historien bien connu.

Pour plus d'information, contactez M. Vincent Levasseur au (613) 824-1996 ou écrivez à «Association des LEVASSEUR d'Amérique Inc.» C.P. 6700, Sillery, (Québec) G1T 2W2.

Rassemblement des Dionne

L'association de famille-souche, les Dionne d'Amérique inc., tiendra un grand rassemblement de toutes les familles Dionne d'Amérique du Nord, à Rivière-du-Loup et Kamouraska, les 4 et 5 août 1990, pour souligner le 320e anniversaire de naissance de Jean Dionne.

Tous les Dionne en terre d'Amérique du Nord sont des descendants d'Antoine Dionne et de Catherine Ivory qui vinrent en Nouvelle-France vers 1663 pour s'installer à l'Île d'Orléans. De leurs douze enfants, six ont atteint l'âge adulte, soit cinq filles et un fils, Jean. Celui-ci naquit le 8 mars 1670 à l'Île d'Orléans. Il épousa Marie-Charlotte Mignot le 2 août 1694. De ce mariage naquirent douze enfants. Vers 1700, le couple avec ses quatre premiers enfants quitta l'Île d'Orléans pour se fixer dans la région de Kamouraska. Jean Dionne est pour tous les Dionne le premier ancêtre né en Amérique du Nord.

Les 4 et 5 août prochain, les Dionne veulent souligner ce bicentenaire dans les régions de Rivière-du-Loup et de Kamouraska et y commémorer l'établissement du premier Dionne. Ils comptent y rassembler un très grand nombre de Dionne provenant de toutes les parties de l'Amérique du Nord et même de cousines et cousins d'outre-mer.

Pour obtenir le programme de ce grand rassemblement, les formules d'inscription, la liste des lieux d'hébergement ou tout autre renseignement, on peut s'adresser à: Rassemblement des Dionne d'Amérique, C.P. 536, Rivière-du-Loup, Québec, G5R 3Z1, ou téléphoner à: Fernand Dionne, (418) 862-1562, Rivière-du-Loup, Gilles Dionne, (418) 658-2059, Sainte-Foy, Jacqueline Donnelly-Dionne, le soir, (418) 663-7452, Beauport ou à l'Office du Tourisme et des Congrès, (418) 862-1981, Rivière-du-Loup.

Le Franco: 465-6581

Usage...

(suite de la page 1)

consacre à fournir à ses clients, comme alternative à la vie hospitalière, un foyer au sein de la communauté. La maison offre le logis, le soutien et des soins en permanence à quatre résidents handicapés à charge, âgés de huit à 21 ans. Les gouvernements fédéral et provincial financent ce projet de logement à usage spécial.

Une subvention annuelle, basée sur une réduction de deux pour cent du taux d'intérêt de l'hypothèque sur certains investissements en capitaux, sera partagée pendant 35 ans, à raison de 70% pour la Société canadienne d'hypothèques et de logements (S.C.H.L.), et 30% pour l'Alberta Mortgage and Housing Corporation (A.M.H.C.). La part du fédéral est d'environ 6 300 dollars par an et celle de l'A.M.H.C. sera d'environ 2 700 dollars par an.

Les capitaux nécessaires au financement de ce projet viennent d'un prêt hypothécaire de 120 960 dollars, fourni par l'A.M.H.C. et provenant d'obligations émises par les Fonds du patrimoine de l'Alberta.

Les Services sociaux de l'Alberta contribuent approximativement 197 000 dollars par an pour aider à couvrir les frais des services de soutien.

Nécrologie

BÉRUBÉ

Est décédé le 4 juin 1990 à l'hôpital de Leduc, à l'âge de 84 ans, M. Hervé Bérubé de Beaumont, natif de Saint-Pierre-Baptiste au Québec.

Il laisse dans le deuil son épouse, Rose Alice (née Rodrigue); trois filles et quatre garçons: Yolande Meunier de Saint-Albert, Fernande Plamondon de Plamondon, Robert et Rita Bérubé, Anita et Rob Nelson, Normand et Betty Anne Bérubé, tous d'Edmonton, Francis et Céline Bérubé, Ernest et Marguerite Bérubé, tous de Beaumont; 22 petits-enfants et 7 arrière-petits-enfants; son frère Paul Émile Bérubé de Beaumont et sa soeur Blanche (Bérubé) Juneau de Leduc. Il était membre des Chevaliers de Colomb Lapointe Conseil 6264 de Beaumont.

Les funérailles ont eu lieu le vendredi 8 juin à l'église Saint-Vital de Beaumont. Le célébrant était le Père Francis Villeneuve.

Le Franco
Télécopieur: 465-3647

OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE

Avis d'audience publique et d'examen environnemental

Demandes de licences d'exportation de gaz présentées par Husky Oil Operations Ltd., Mobil Oil Canada, Ltd. et L & J Energy Systems, Inc.

L'Office National de l'énergie («l'Office») a récemment annoncé qu'il tiendra une audience publique pour l'examen des demandes de licences d'exportation de gaz présentées par Husky Oil Operations Ltd, et Mobil Oil Canada, Ltd, conformément à l'article 117 de la **Loi sur l'Office national de l'énergie.**

L'Office a décidé d'instruire au cours de l'audience devant se tenir conformément à l'ordonnance d'audience GH-3-90, dans sa version AO-2-GH-3-90 récemment modifiée, une demande présentée par L & J Energie Systems, Inc, en date du 26 mars 1990, visant une licence autorisant l'exportation de gaz naturel près d'Iroquois, en Ontario, pour une période de quinze ans.

L'audience se tiendra à Ottawa, en Ontario, à l'Office national de l'énergie, au 473 de la rue Albert, dans la salle d'audience du 9e étage, à 8 h 30 (heure locale) le mardi 31 juillet 1990.

L'audience sera publique et se tiendra pour obtenir la preuve et les opinions des parties intéressées sur les demandes. Au cours de l'audience, l'Office se servira de la «méthode d'intervention en fonction des plaintes» mise en oeuvre dans ses **Motifs de décision, relatifs à un examen des méthodes de calcul des excédents de gaz naturel** de juillet 1987. La méthode permet aux utilisateurs canadiens de gaz naturel de s'opposer à un projet d'exportation s'ils ne peuvent obtenir des approvisionnements additionnels en gaz, par contrat, selon les modalités similaires à celles contenues dans la proposition d'exportation, notamment en ce qui a trait au prix.

Toute personne qui désirent intervenir doit déposer une intervention écrite auprès de la Secrétaire de l'Office et en signifier une copie aux demandeurs aux adresses suivantes:

HUSKY OIL OPERATIONS LTD.
B.W. Watson
Analyste principal, Mise en marché
Husky Oil Operations Ltd.
707, 8th Avenue S.W.
B.P. 6525, Succursale D
Calgary (Alberta)
T2P 2K7
Téléphone: (403) 298-6975
Télécopieur: (403) 298-6093

et

Judith A. Snider
Code Hunter
1900, 736 - 6th Avenue S.W.
Calgary (Alberta)
T2P 3W1
Téléphone: (403) 298-1000
Télécopieur: (403) 263-9193

MOBIL OIL CANADA LTD.
W.L. Oostenbrink
Gérant, Affaires liées à la réglementation
Département du gaz naturel
Mobil Oil Canada
330, 5th Avenue S.W.
Calgary (Alberta)
T2P 0L4
Téléphone: (403) 260-7542
Télécopieur: (403) 260-7369

L & J ENERGY SYSTEMS, INC.
Louise M. Racine
L & J Energy Systems, Inc.
Tallman House
Rte 11 South,
R.D. #2, Box 8
Canton, N.Y.
13617
Téléphone: (315) 386-2600
Télécopieur: (315) 386-2604

et

Robert L. Daileader, Jr
Nixon, Hargrave, Devans & Doyle
One Thomas Circle, N.W.
Suite 800
Washington, D.C.
20005
Téléphone: (202) 223-7200
Télécopieur: (202) 223-7212

Chaque demandeur fournira une copie de sa demande à chaque intervenant.

Les interventions écrites doivent être reçues au plus tard le 20 juin 1990. La Secrétaire publiera alors une liste des intervenants.

Toute personne qui souhaite seulement commenter les demandes doit envoyer une lettre de commentaires à la Secrétaire de l'Office et faire parvenir une copie à chaque demandeur aux adresses susmentionnées au plus tard le 6 juillet 1990.

On peut obtenir des renseignements, en anglais et en français, sur la procédure de cette audience (ordonnance d'audience GH-3-90 dans ses versions modifiées AO-1-GH-3-90 et AO-2-GH-3-90) ou l'ébauche révisée des **Règles de pratique et de procédure de l'ONE** régissant toutes les audiences en écrivant à la Secrétaire ou en téléphonant au Bureau de soutien de la réglementation de l'Office au (613) 998-7204.

Conformément au **Décret sur les lignes directrices visant l'examen et l'évaluation en matière d'environnement,** l'Office mènera des examens environnementaux relativement aux projets d'exportation de gaz naturel de Husky Oil Operations Ltd, Mobil Oil Canada, Ltd. et L & J Energy Systems, Inc. Les examens se feront par voie de mémoires. Les parties souhaitant y participer doivent en informer l'Office au plus tard le 20 juin 1990.

Marie Tobin
Secrétaire
Office national de l'énergie
473, rue Albert
Ottawa (Ontario)
K1A 0E5
Télex: 0533791
Télécopieur: (613) 990-7900

Statistique Canada — Statistics Canada

IL EST ARRIVÉ!
L'ATLAS MÉTROPOLITAIN DE CALGARY

Vous pouvez maintenant mieux comprendre les caractéristiques sociales et démographiques de la région métropolitaine de Calgary grâce à des cartes qui portent spécifiquement sur des sujets clés, comme la variation de la population, les groupes d'âge, l'origine ethnique, la scolarité, le logement, bref, plus de 30 thèmes en tout!

Mieux encore: sur chacune des cartes, notre région métropolitaine est divisée en plus de 140 quartiers, ce qui permet d'effectuer des analyses plus détaillées.

Que vous soyez propriétaire d'une petite entreprise, directeur des ventes ou de la commercialisation, planificateur ou expert-conseil, élève ou enseignant, vous trouverez cet atlas non seulement utile mais essentiel pour comprendre la région métropolitaine de Calgary.

Pour commander un exemplaire de l'atlas métropolitain de Calgary (n° 98-110 au catalogue/bilingue) qui se vend 24 $, téléphonez à Statistique Canada au (403) 492-6719 ou 1 (800) 472-9708. Obtenez un rabais de 20% à l'achat de 10 exemplaires ou plus.

Les atlas sont aussi offerts pour 11 autres régions métropolitaines importantes du Canada.

Canada



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

CRTC

Le CRTC revoit sa politique relative au canal communautaire du câble

Le CRTC a annoncé qu'il entreprend un examen exhaustif de sa politique relative au canal communautaire des télédistributeurs, qui est en vigueur depuis 15 ans (Avis public CRTC 1990-57). Dans son avis, le Conseil sollicite des observations sur la politique en général, ainsi que sur les modifications proposées touchant le degré d'appui financier requis pour les émissions communautaires, la publicité et l'interconnexion des canaux communautaires. Une proposition clé vise l'établissement d'un niveau minimal de financement. Les télédistributeurs comptant plus de 2000 abonnés seraient tenus de consacrer au moins 5% de leurs recettes provenant des tarifs mensuels de base (moins les taxes, les frais imputables et les majorations antérieures aux titres des dépenses d'immobilisation) à la production et à la dotation en personnel pour la programmation communautaire. L'examen portera aussi sur la publicité au canal communautaire. Il a sollicité des observations sur deux démarches visant à garantir que la programmation locale reste prioritaire. La première exigerait qu'au plus 40% de la grille-horaire d'un télédistributeur soit consacrée à des émissions provenant d'un autre télédistributeur. Selon l'autre démarche, les entreprises qui ont à l'heure actuelle recours à un degré important d'interconnexion devraient présenter une demande de licence de réseau. Le Conseil doit recevoir, au plus tard le **30 septembre 1990,** les observations du public sur les changements proposés ou d'autres aspects de l'examen de la politique relative à la programmation communautaire. Renseignements: Pierre Pontbriand, Directeur général, Services d'information du CRTC, ou Lise Plouffe, Agent d'information, Ottawa (Ont.) K1A 0N2, (819) 997-0313, ATS (819) 994-0423, FAX (819) 994-0218 ou à l'un de nos bureaux régionaux: 1809, rue Barrington, Pièce 1007, Halifax (N.-É) B3J 3K8, (902) 426-7997, ATS (902) 426-7268; Complexe Guy Favreau, Tour Est, 200 ouest, boul. René-Lévesque, Pièce 602, Montréal (Qué.) H2Z 1X4, (514) 283-6607, ATS (514) 283-8316; 275, avenue Portage, Suite 1810, Winnipeg (Man.) R3B 2B3, (204) 983-6306, ATS (204) 983-8274; 800, rue Burrard, Suite 1500, Boîte 1580, Vancouver (C.-B.) V6Z 2G7, (604) 666-2111, ATS (604) 666-0778. Des copies de l'avis sont disponibles au bureau régional du ministère des Communications: 55 est, avenue St. Clair, 9ième étage, Toronto (Ont.) M4T 1M2, (416) 973-8215.

Canada

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10 h 30

Saint-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10 h

Sainte-Anne
9810 - 165e Rue
Dimanche: 11 h

Saint-Thomas d'Aquin
8760 - 84e Avenue
Samedi: 16 h 30
Dimanche: 9 h 30 et 11 h

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30
Lundi au vendredi: 17 h

Sainte-Famille à Calgary
1719 - 5e Rue S.O.
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30

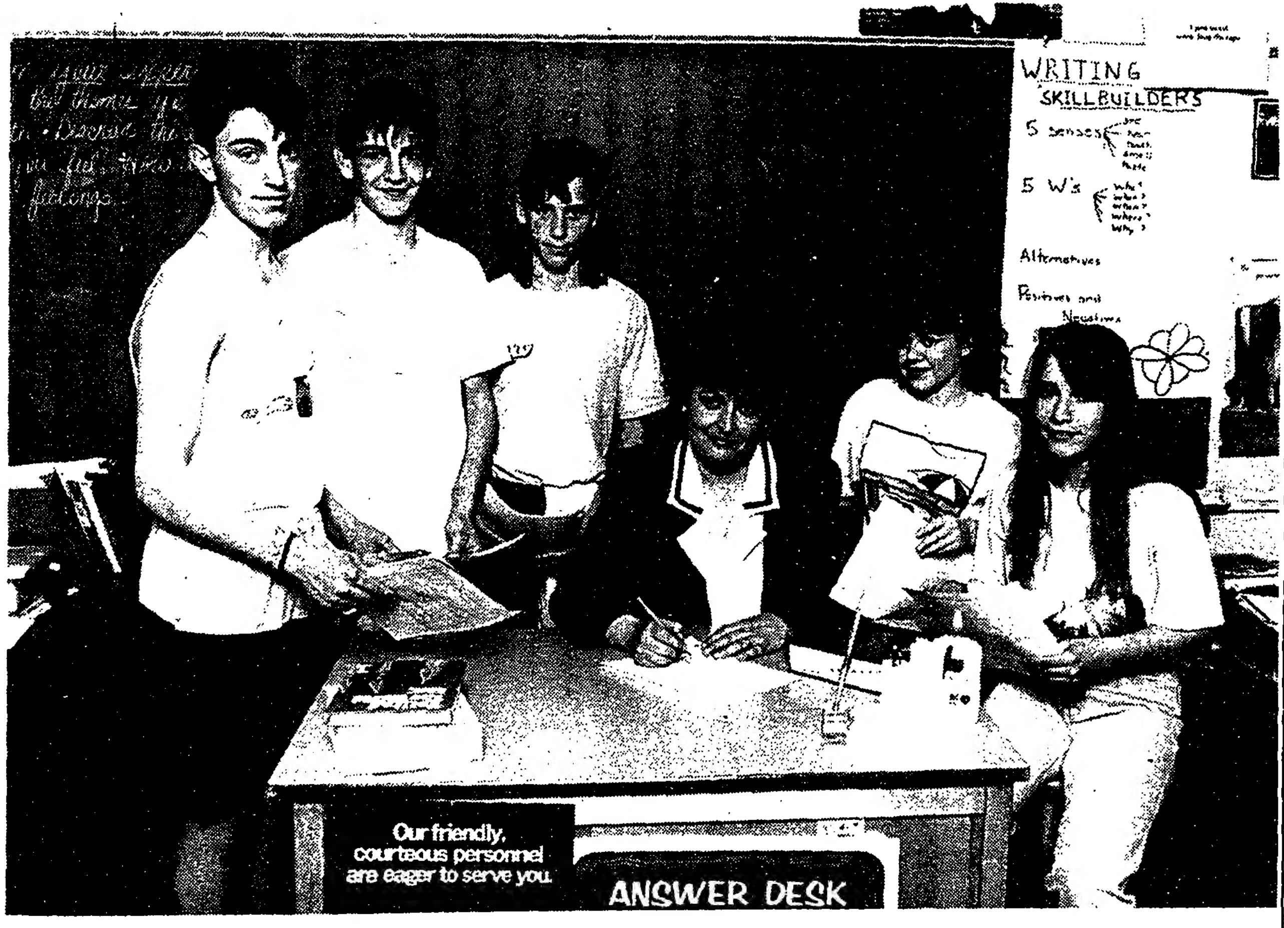
PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée).

M.C.G.

• Montréal

Patricia Fontaine remporte un Prix Sélection Leadership en éducation



Les Prix Sélection Leadership en éducation de 1990 ont été décernés à dix pédagogues du Canada en reconnaissance des services émérites qu'ils ont rendu dans des domaines aussi divers que l'enseignement de l'informatique aux élèves du primaire et la lutte contre la toxicomanie et l'alcoolisme en milieu scolaire.

Les sept lauréats de cette année, six personnes récompensées à titre individuel et une équipe de quatre membres, recevront chacun 5 000 $ de la Fondation Reader's Digest du Canada, qui décerne en outre 5 000 $ à leurs écoles pour les aider à poursuivre les activités ou programmes primés. La Fondation versera ainsi en tout 70 000 $ aux gagnants de cette année.

Les Prix Sélection Leadership en éducation sont décernés dans le cadre d'un concours de trois ans lancé en novembre dernier. Ils récompensent des pédagogues de sept établissements scolaires, à titre individuel ou collectif, qui ont su relever des défis importants. Ce programme est parrainé conjointement par la Fondation Reader's Digest du Canada, l'Association canadienne des directeurs d'école, l'Association canadienne d'éducation, la Fédération canadienne des associations foyer-école et parents-maîtres et la Fédération canadienne des enseignantes et enseignants.

Les lauréats ont été sélectionnés parmi 232 candidatures présentées par des parents d'élèves, des responsables de commission scolaire et des collègues d'écoles de toutes les régions du Canada. On retrouve parmi les gagnants: Patricia Fontaine, enseignante, conseillère et sous-directrice de la Racette Junior High School de Saint-Paul, en Alberta, pour avoir organisé dans deux écoles différentes des clubs artistiques permettant à des jeunes qui éprouvaient des difficultés d'apprentissage de reprendre confiance en eux-mêmes et de progresser. Beaucoup d'étudiants ont ainsi été encouragés à poursuivre leurs études, et plusieurs anciens élèves se sont lancés dans des carrières artistiques. Mme Fontaine a aussi collaboré à l'élaboration d'un programme d'alphabétisation destiné aux adultes.

Les lauréats sont véritablement des chefs de file de l'éducation dans notre pays, des héros méconnus qui se consacrent authentiquement à l'épanouissement de la jeunesse, dit Ralph Hancox, président de la Fondation Reader's Digest du Canada. C'est une chance pour nous tous qu'ils aient eu la vocation de l'enseignement».

C'est un jury formé par les organismes parrains et par l'Association canadienne des syndics d'école qui a sélectionné les lauréats.

L'objectif ultime du programme est d'inciter d'autres enseignants et responsables scolaires à suivre l'exemple des pédagogues ainsi honorés. «Nous voulons créer une dynamique dans les écoles de notre pays pour encourager tous les professionnels de l'éducation à donner le meilleur d'eux-mêmes», précise M. Hancox. Le concours aura lieu à nouveau au cours des deux prochaines années scolaires; toutes les écoles canadiennes seront invités à présenter des candidatures à partir d'octobre.

La page de l'A.C.F.A.



TARIF CAMPING ET ACTIVITÉS: 12,00$ PAR JOUR

COMMANDITAIRE OFFICIEL:
LA COMMUNAUTÉ DE SAINT-ISIDORE, ALBERTA

LA PREMIÈRE FÊTE FRANCO-ALBERTAINE EST
RENDUE POSSIBLE GRÂCE À LA COLLABORATION
DE FJA/ACFA/FPFA.

(cet espace a été retenu et payé par le Secrétariat provincial de l'A.C.F.A.)